

LES CITOYENS ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

**Entre indifférence,
engouement et craintes**



P. 5

AU SOIR D'UNE CAMPAGNE
ÉLECTORALE TOURMENTÉE

**Le bon sens reprend
le dessus**

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2155 | Mercredi 16 avril 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RÉGLEMENTATION DES CHANGES
EN ALGÉRIE

**LES
EXPORTATEURS
RÉCLAMENT
UNE RÉVISION**

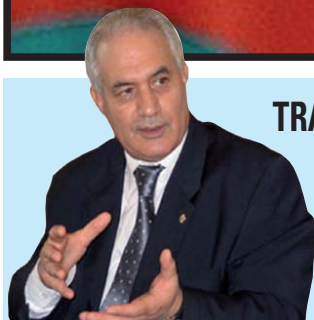
P. 6

À LA VEILLE DU SCRUTIN POUR LA PRÉSIDENTIELLE

LE MESSAGE DE BOUTEFLIKA AUX BOYCOTTEURS

*Pour le premier
magistrat du pays,
l'abstention sans
motifs valables
"dénote une
propension
délibérée à vouloir
demeurer en marge
de la nation".*

P. 5



TRANSPARENCE, NEUTRALITÉ ET SÉCURITÉ POUR LA RÉUSSITE DU SCRUTIN

**LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
RASSURE**

P. 3

LA PRESSE ÉTRANGÈRE ET
L'ÉLECTION ALGÉRIENNE
**LE MANDAT DE
BOUTEFLIKA,
SES
ADVERSAIRES
ET LE VOTE**

P. 4



**MESSAHEL
PROMET :
"LES BUREAUX
DE VOTE
OUVERTS AUX
JOURNALISTES"**

P. 3

Samsung
Le GALAXY S5 est chez Mobilis

Au prix exceptionnel de

56 500 DA*



*Prix valable avec 3 mois d'abonnement à l'offre Mobicontrol 2000 et 12 mois d'engagement
Prix sans abonnement **64 500 DA**. Dans la limite des stocks disponibles

Réservez-le sur www.3g.dz

3G+
www.3g.dz

موبيليس
mobilis

TRANSPARENCE, NEUTRALITÉ ET SÉCURITÉ POUR LA RÉUSSITE DE LA PRÉSIDENTIELLE

Le ministre de l'Intérieur rassure

Toutes les conditions de transparence, de neutralité et de sécurité "seront réunies" pour la réussite du scrutin présidentiel de demain, a assuré, hier, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans un entretien accordé à l'APS 48 heures avant le début du scrutin, le ministre a tenu à assurer que toutes les conditions de transparence, de neutralité et de sécurité "seront réunies" pour la réussite du scrutin, indiquant que les Algériens "doivent être confiants quant au respect de leur choix légitime et souverain".

A cette occasion, M. Belaïz a exhorté les Algériens à jouer "pleinement" leur rôle "en participant en masse, en toute sérénité et en toute sécurité", à cette



Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales

élection. Il a qualifié le rendez-vous électoral de "tournant décisif" dans l'histoire du peuple algérien, "dans sa marche vers la réalisation de son aspiration déterminée à poursuivre et à parfaire l'édification d'un Etat démocratique, un Etat de droit garant de toutes les libertés, un Etat engagé sur

la voie du progrès, dans la paix, la sécurité et la stabilité". M. Belaïz a relevé que, depuis la convocation du corps électoral par le président de la République, le 17 janvier dernier, les scènes, politique et sociale nationales, "connaissent une effervescence à la mesure de l'importance de ce rendez-

vous". "Cette effervescence, du reste tout à fait naturelle, reflète non seulement la maturité politique de notre peuple et l'intérêt qu'il porte à l'élection, mais aussi et surtout son niveau d'appropriation de la pratique démocratique", a-t-il estimé. "En effet, au-delà des divergences des visions et des programmes, il demeure que notre amour du pays et notre attachement à la République et aux constantes de la nation constituent, en réalité, le ciment qui nous unit et qui appelle chacun d'entre nous au respect de l'autre, de ses idées, et aussi au respect de la Constitution, des lois et règlements qui régulent notre vivre ensemble", a poursuivi le ministre. Par ailleurs, M. Belaïz a souligné que l'administration est composée de femmes et d'hommes, dont "nul ne peut douter de leur engagement à servir les intérêts suprêmes de la nation et également de leur aspiration, au même titre que tous leurs concitoyens, à une Algérie meilleure, tournée vers la voie du progrès et de la prospérité". **L. B.**

VIOLENCE DURANT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les regrets de Belaïz

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a saisi, hier, l'occasion de l'entretien accordé à l'APS pour revenir sur les incidents qui ont émaillé le déroulement de la campagne électorale en exprimant tout son regret sur ces troubles. "Dans une campagne électorale d'une élection aussi importante et avec autant de charge émotionnelle que l'élection présidentielle, il était prévisible qu'il y ait certains dépassements qui ont d'ailleurs été largement rapportés par la presse, ce qui n'a pas perturbé la campagne électorale qui s'est déroulée, dans l'ensemble, dans de bonnes conditions", a noté le ministre. "Toutefois, tout comme la majorité des Algériens, je déplore et je regrette, les quelques cas où il y a eu recours à

la violence", a-t-il martelé. En réponse à ceux qui accusent l'administration de fraude avant même la tenue de l'élection, M. Belaïz a affirmé que ces gens "nous mettent devant une logique paradoxale qui voudrait que l'élection soit honnête dans le cas où ils seraient victorieux et qu'il y aurait forcément fraude en cas de leur défaite". "Cette logique est antidémocratique, voire même immorale. Car, dans la pratique démocratique, le vaincu se doit de féliciter le vainqueur et ce dernier doit rendre hommage au vaincu", a-t-il affirmé. Le ministre a rappelé que le principe même des élections démocratiques, au-delà du fait évident qu'il y ait un vainqueur et un vaincu, "réside dans le fait que l'Etat et la société en sortent vainqueurs", soulignant que les élections

représentaient, de ce fait, "le seul et l'unique moyen pour que la paix, la stabilité et la sécurité soient sauvegardées et consolidées". "Mais au-delà de tout cela, l'essentiel à retenir de cette campagne électorale c'est que l'ensemble des candidats et leurs représentants ont pu s'exprimer pleinement et en toute liberté, durant trois semaines et sur l'ensemble du territoire national et ils ont eu la possibilité d'exposer, aux citoyennes et citoyens, leur vision politique et les programmes qu'ils ambitionnent pour l'Algérie s'ils venaient à être élus", a estimé M. Belaïz. Par ailleurs, le ministre a souligné que les espaces qui ont été réservés par l'administration ont tous été prêts "en temps voulu" pour recevoir les candidats et leurs représentants

ainsi que les citoyens qui ont assisté à leurs meetings. Concernant la participation des citoyens aux différents meetings, M. Belaïz a noté que la campagne électorale, qui a pris fin dimanche dernier à minuit, avait démarré de façon "timide" la première semaine pour devenir "plus active" à partir de la deuxième semaine. Il a également rappelé que l'administration avait mis, à titre gracieux, à la disposition des six candidats, 3.250 espaces répartis en 1.868 salles, 799 stades et 583 places publiques, ajoutant que des commissions ad-hoc ont inspecté systématiquement ces lieux afin d'assurer le bon déroulement des meetings. **L. B.**

POUR LE JOUR DU VOTE

460.000 fonctionnaires mobilisés

Plus de 460.000 fonctionnaires seront mobilisés le jour du scrutin présidentiel de jeudi prochain, a indiqué, hier, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz. "Le jour du scrutin, plus de 460.000 fonctionnaires seront mobilisés et 11.765 centres de vote et 49.804 bureaux de vote seront ouverts et prêts, dès la première heure, à recevoir les électeurs", a précisé le ministre dans un entretien accordé à l'APS. Il a également indiqué que tous les équipements et documents électoraux seront sur place et toutes les conditions et commodités de prise en charge de l'ensemble des personnes mobilisées le jour du scrutin seront également au titre de la sécurité des électeurs et des centres de vote, et pour permettre le déroulement du scrutin en toute quiétude, Belaïz a assuré que tous les centres de vote seront sécurisés par des éléments des services de sécurité et de la Protection civile. "Ce jour-là, les autorités

locales auront, également, préparé et mis en place tous les moyens logistiques nécessaires pour accueillir les observateurs étrangers et leur faciliter leur mission", a-t-il poursuivi. Par ailleurs, Belaïz a rappelé que dès que le président de la République avait demandé au gouvernement, lors du Conseil des ministres qui s'était tenu le 29 septembre 2013, de prendre toutes les mesures et dispositions nécessaires afin de permettre au pays d'aborder, dans les meilleures conditions, l'élection présidentielle, le ministère de l'Intérieur avait "immédiatement" mobilisé tous ses cadres aux niveaux central et local. Il a ajouté que l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, lancée après la convocation du corps électoral, avait porté le nombre d'électeurs à 22.880.678. "Nous avons, ensuite, géré l'opération des retraits des formulaires de souscription de signatures et mis en place un dispositif pour la légalisation des signatures par les

officiers publics", a poursuivi le ministre, précisant qu'à la clôture de l'opération, il avait été enregistré 137 retraits de formulaires. Belaïz a rappelé également l'organisation en relation avec les secteurs concernés, des rencontres à l'étranger, entre des cadres du ministère et les responsables au niveau des représentations diplomatiques et consulaires chargées de l'organisation du vote de la communauté nationale établie à "J'ai également chargé le secrétaire général du ministère de l'Intérieur d'animer plusieurs rencontres, regroupant les représentants de toutes les wilayas, au cours desquelles il a été rappelé, une nouvelle fois, mes instructions fermes à l'ensemble des cadres et personnels des collectivités locales en charge de l'organisation de ce scrutin d'appliquer scrupuleusement les dispositions légales et réglementaires en vigueur", a-t-il ajouté. Ces rencontres, a expliqué le ministre, ont été mises à profit pour rappeler les directives

contenues dans l'instruction du président de la République, notamment en matière de neutralité et de transparence. "Le ministère de l'Intérieur a aussi élaboré un "aide-mémoire du personnel d'encadrement des centres et bureaux de vote" qui rappelle et clarifie, à tout le personnel qui sera mobilisé le jour du scrutin, toutes les dispositions légales et réglementaires relatives à l'organisation et au déroulement du scrutin, en précisant le rôle et la responsabilité de chacun", a-t-il dit. Enfin, Belaïz a assuré que tous les imprimés du scrutin ont été acheminés en direction des wilayas et des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger. "Nous avons veillé à ce que tous les moyens matériels pour la réussite des opérations de vote soient dégagés, comme en témoigne le bon déroulement du scrutin à l'étranger et au niveau des bureaux itinérants", a-t-il conclu. **L. B.**

INTERDICTION AUX CHÂÎNES PRIVÉES DE COUVRIR LE SCRUTIN

Belaïz dément

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a démenti "catégoriquement", hier, avoir interdit aux chaînes de télévision privées de couvrir le processus dans les bureaux de vote jeudi 17 avril. "Certains organes de presse ont publié une information attribuée au ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, faisant état qu'il aurait déclaré, à la fin d'une rencontre tenue avec une délégation des observateurs internationaux reçue dans le cadre de l'élection présidentielle du 17 avril, que les chaînes de télévisions privées seront interdites de couvrir l'opération électorale à partir des bureaux de vote", indique un communiqué du ministère. "Le ministère de l'Intérieur dément de façon catégorique ces allégations et souligne que le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales n'a jamais fait la moindre déclaration pour la simple raison qu'il n'a reçu aucune délégation d'observateurs internationaux à cette date", souligne le communiqué. "Il convient de porter à la connaissance de l'opinion

publique que ces observateurs ne seront reçus que mardi après-midi". Le ministère "regrette la propagation de telles rumeurs tendancieuses visant à perturber le bon déroulement du processus électoral dont la réussite exige la contribution de toutes les parties afin de permettre à notre peuple d'accomplir son devoir électoral dans la transparence la plus totale" ajoute le communiqué. Le ministère saisis l'occasion pour assurer que "le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, contrairement à ces rumeurs tendancieuses, encourage vivement le travail des chaînes de télévision privées agréées en toute liberté et valorise le rôle appréciable qu'elles jouent sur la scène médiatique nationale". "Le ministère invite l'ensemble des chaînes de télévision privées agréées à assurer une couverture objective du déroulement de l'opération électorale du 17 avril 2014 notamment le dépouillement", conclut le communiqué. **L. B.**

AU SOIR D'UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE TOURMENTÉE

Le bon sens reprend le dessus

La campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril s'est achevée dimanche à minuit sur un fond de tension avec ses menaces et intimidations. Chacun des six candidats à la magistrature suprême fait son bilan ou une évaluation.

PAR SADEK BELHOCINE

La campagne électorale pour les présidentielles du 17 avril s'est achevée dimanche à minuit sur un fond de tension avec ses menaces et intimidations. Chacun des six candidats à la magistrature suprême fait son bilan ou une évaluation. La campagne a connu quelques moments « mouvementés » suite à des actes de violences verbales ou physiques dont ont été victimes certains postulants ou leurs représentants. Rien de bien grave même si certaines parties tentent d'accréditer la thèse qu'il règne un climat de terreur en Algérie. Qui est derrière ces allégations ? Qui a intérêt à « apeurer » ainsi les Algériens qui s'apprêtent à se rendre aux urnes dans deux jours ? Il est vrai que la tension est montée de plusieurs crans à la veille de la clôture officielle de la campagne électorale, suite aux déclarations du candidat Ali Benflis mettant en garde les fonctionnaires de l'Etat contre la fraude et aux accusations du candidat-président,



Les citoyens dans l'expectative en attendant le jour "J".

Abdelaziz Bouteflika portées sur son sérieux rival de faire dans le « terrorisme ». Des échanges d'« amabilités » verbales qui ont produit l'effet d'une douche froide au sein de la population algérienne. Elles ont, certes, assombri un peu plus le climat « électoral », d'autant qu'elles émanent des deux principaux concurrents à l'élection présidentielle de jeudi. Dérapages verbaux ou bien la pensée a dépassé l'intention, toujours est-il que les appels (ou compris comme tels dans un contexte électoral très tendu) à la violence

et les menaces de mort à l'encontre des walis, des chefs de daïras, de leurs femmes et leurs enfants, proférés par le candidat Ali Benflis a indigné une opinion publique déjà rudoyée par des déclarations intempestives de plusieurs hommes politiques noircissant à dessein le tableau d'une Algérie qui « sombrerait » dans le sang et des larmes à la moindre étincelle. Dans la foulée du chef de l'Etat et candidat à sa propre succession, la patronne du Parti des travailleurs a ajouté, jeudi, au cours d'une conférence de presse tenue à

Alger, une couche à ce climat délétère. Curieusement, elle reprend les mêmes accusations que Abdelaziz Bouteflika et dénonce Ali Benflis au motif de faire de « la baltagua politique ». « Lutter contre la fraude, ce n'est pas allumer le feu et appeler à l'ingérence, c'est utiliser des moyens démocratiques de contrôle », a-t-elle jugé. Elle accuse également le candidat Ali Benflis et ses partisans d'être derrière les actes de violences qui ont perturbé certains de ses meetings populaires. Fidèle à son habitude quand elle s'en prend à ceux qui s'opposent à ses idées et visions politiques, Louisa Hanoune ne prend pas de gants pour fustiger son adversaire au scrutin populaire de ce jeudi.

« Les partisans de ce candidat nous ont attaqué avec violence. Personne n'a le droit de faire du chantage, les institutions ne doivent pas rester impassibles, elles doivent agir et faire respecter la loi », a-t-elle fulminé, estimant que les menaces de Benflis et les provocations de ses partisans sont un « un signe d'effolement de sa part ». Elle lui prédit une « humiliante claque », le soir du 17 avril. La même appréhension est perçue par le candidat du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd qui lui est conscient « du danger qui nous guette le 17 avril ». Il appelle les citoyens à voter d'une façon pacifique. Affirmant que son parti « le Front El Moustakbal n'utilisera jamais la politique pour mettre l'Algérie dans une situation de violence ». Une voix de sagesse du plus jeune candidat à l'élection présidentielle qui devrait être suivie par les aînés dans cette course ! Fera-t-elle tache d'huile ? S. B.

DES CITOYENS AU MICRO-TROTTOIR DU MIDI LIBRE

Entre indifférence, engouement et craintes

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ce 17 avril devra être un moment historique pour l'Algérie. Un « printemps » attendu par les six partis politiques et les indépendants en lice pour un nouveau mandat présidentiel.

Le citoyen algérien partage, tout autant que les candidats, cette effervescence politique. A 24 heures du jour « J » un micro-trottoir a montré que les citoyens sont partagés quant à leur participation, mais aussi face aux craintes de voir des dérapages après l'annonce du candidat gagnant. Une crainte perceptible dans leurs propos où ils ne manquent pas d'implorer « Dieu de protéger l'Algérie ».

Au cœur de la capitale, dans la rue la plus huppée, rue Didouche-Mourad, les citoyens vauquaient à leurs occupations habituelles. Ce micro-trottoir, même s'il est loin d'être représentatif de toute la société algérienne, donne néanmoins un petit aperçu de ce que les Algériens ressentent, de ce qui les préoccupe et de l'intérêt porté à cette élection. Durant les élections précédentes nous avions remarqué une véritable dissension entre les avis des jeunes et des personnes d'un certain âge. Cette fois-ci la différence d'âge n'a pas été très marquante et c'est surtout l'espoir et la crainte qui les distinguent.

Les citoyens abordés au début étaient réceptifs, mais dès que nous abordions l'actualité du jour en leur posant des questions concernant l'élection présidentielle, ils devenaient réfractaires en nous laissant sur place ou en s'excusant et demandant à s'exprimer sur « un autre thème, nous avons assez entendu parlé de cette élection », ou bien « je ne pense rien et



Une journée « ordinaire », hier rue Didouche-Mourad !

cela ne m'intéresse pas », ou encore « non merci, ce n'est pas pour moi ».

Reste qu'au cours de nos entrevues avec quelques citoyens beaucoup d'entre eux ont donné leur avis et fait savoir qu'ils s'intéressent à cette élection, même s'ils n'iront pas voter. C'est le cas notamment de Mohammed, 58 ans, conseiller d'entreprise en management qui nous déclare « que cette élection, comme les précédentes n'a pas regroupé les conditions nécessaires et équitables pour tous les candidats, il n'y pas eu une véritable égalité des chances. D'ailleurs, on prépare une élection pareille 4 ou 5 ans à l'avance et non pas en quelques jours. Parmi les conditions aussi je citerai le climat démocratique comme l'accès aux médias publics et les débats politiques qui devraient avoir lieu tout le temps et non pas seulement durant des

périodes électorales. Mais de toutes les manières je sais que les Algériens veulent un changement mais d'une manière pacifique. Après les résultats je crois qu'il y aura des manifestations il faudrait les laisser comme ça il n'y aura pas de graves grabuges. Ce qui m'a choqué durant cette élection ce sont les propos du président-candidat qui s'est plaint à un étranger. Cela ne se fait pas. Les problèmes internes restent internes ».

Cet avis ne semble pas être partagé par une femme. La trentaine cette maman qui portait son enfant nous déclare avec émotion « c'est une obligation d'aller voter, espérant seulement qu'il n'y aura pas de dérapage des uns et des autres. On ne veut pas vivre les 10 ans de terreur des années 90. On a vraiment peur. J'ai deux frères policiers qui ont été tués par des terror-

istes. Je ne veux pas que mes enfants vivent cette période ». Nous avons voulu lors de ce micro-trottoir aborder plusieurs personnes, nous avons alors opté pour un ouvrier en plein travail avec sa scie, il nous déclare « je vais aller voter bien sûr. Concernant la situation que Dieu nous protège mais de toute les façons nous n'avons rien à craindre et nous sommes passés par des périodes beaucoup plus difficiles. Je vois beaucoup de personnes s'affoler et qui retirent leurs argents des comptes mais nous ne sommes pas en 3^e guerre mondiale ! »

Cette virée au sein de notre société a été très plaisante. Car nous avons rencontré également des jeunes gens qui parlent de cette élection avec beaucoup d'humour. C'est le cas notamment de deux étudiants qui ne partagent pas la même vision des choses mais cela ne les empêche pas d'être amis. L'un d'eux nous dira « moi je vais voter bien que je ne crois pas que ce soit ma voix qui sortira », pendant que l'autre nous déclare « je n'y irai pas voter je préfère ma grasse matinée ». Les deux étudiants nous parlent de cette élection via les réseaux sociaux « nous nous sommes intéressés beaucoup à cette élection d'autant plus qu'elle a marqué la Toile. Nous avons remarqué cette guerre médiatique et de propagande mais nous avons surtout vu beaucoup de créativité avec des vidéos parodiques », concluent les deux jeunes gens. En somme la société algérienne démontre fortement qu'elle n'a pas à être chapeauté et elle donne à voir une certaine maturité en dépit de ce que veulent bien faire croire certains politiciens.

K. H.

A LA VEILLE DU SCRUTIN POUR LA PRÉSIDENTIELLE

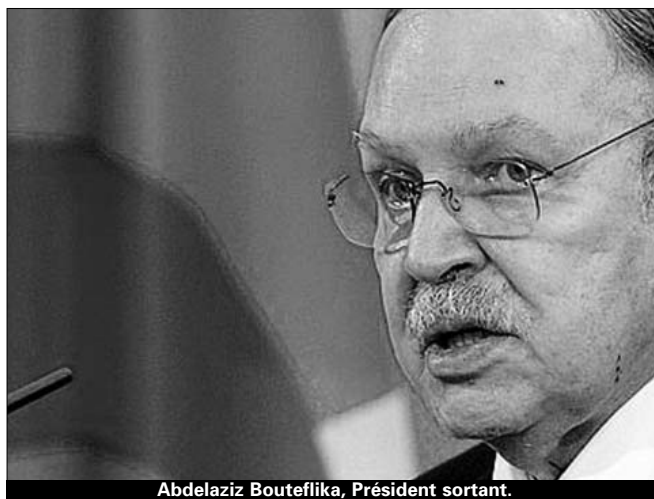
Le message de Bouteflika aux boycotteurs

Pour le premier magistrat du pays, l'abstention sans motifs valables "dénote une propension délibérée à vouloir demeurer en marge de la nation".

PAR INES AMROUDE

A la veille de l'élection présidentielle, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé, hier, tous les Algériens à participer massivement à la présidentielle du 17 avril "en consécration de la souveraineté de leur peuple recouvrée au prix d'un lourd tribut". "J'appelle toutes les citoyennes et tous les citoyens à participer à l'élection présidentielle et à exprimer leur choix en consécration de la souveraineté de leur peuple recouvrée au prix d'un lourd tribut", a affirmé le président de la République dans un message adressé au peuple algérien à l'occasion de Yaoum El Ilm (journée du savoir), célébrée le 16 avril.

"Toutes les Algériennes et tous les Algériens doivent prendre exemple sur nos valeureux martyrs et préserver ce cher pays



Abdelaziz Bouteflika, Président sortant.

qu'ils nous ont légué, en gardant toujours à l'esprit que nous n'avons d'autre pays que l'Algérie", a souligné le président Bouteflika. "Le vote est aussi un devoir qui engage la conscience de l'individu à l'égard de l'intérêt général et du devenir de la nation. Il évite la rupture des liens d'appar-

tenance à la patrie", a ajouté le chef de l'Etat. Bien plus qu'un droit, poursuit le Président, "le vote est la consécration même de la citoyenneté et un devoir pour les membres de la nation en ce qu'il permet de choisir sa voie et d'élire les femmes et les hommes qui la serviront". D'ailleurs,

pour le premier magistrat du pays, l'abstention sans motifs valables "dénote une propension délibérée à vouloir demeurer en marge de la nation".

"L'abstention, qu'elle procède d'une indifférence ou d'une attitude immotivée, dénote une propension délibérée à vouloir demeurer en marge de la nation", a-t-il affirmé dans ce même message.

Pour une société qui édifie sa démocratie le vote, explique-t-il "est l'aune à laquelle se mesure la capacité de la famille, de l'école, des partis et des associations à amener les citoyennes et les citoyens à s'investir pleinement dans la vie civique de leur société", a ajouté le président Bouteflika. "Alors que nous nous apprêtons à nous rendre, demain, dans les bureaux de vote pour élire le président du pays, je me dois de rappeler, une nouvelle fois, que la souveraineté politique appartient au peuple et que, si celui-ci entend fonder un système démocratique sur des bases saines, il se doit de consacrer cette souveraineté par le vote de toutes ses composantes habilitées à le faire", a souligné le chef de l'Etat, insistant que "la construction de la démocratie et sa légitimité sont tributaires de la participation de toutes les citoyennes et de tous les citoyens au suffrage".

I. A.

DÉROULEMENT DE L'ÉLECTION

Des observateurs internationaux en garants

PAR RAYAN NASSIM

La présence en Algérie d'observateurs représentant des organisations régionales et internationales à l'élection présidentielle du 17 avril vient conforter la démarche de l'Etat qui se soucie de réunir les conditions nécessaires au bon déroulement du processus électoral. Présentes en Algérie à chaque rendez-vous électoral, des organisations dont l'Algérie est membre, ont décidé de dépêcher des missions d'observation, déjà déployées sur le terrain, afin de suivre le déroulement de la présidentielle de jeudi prochain où six candidats sont en course à la magistrature suprême. Composée de diplomates et de fonctionnaires, la mission de la Ligue arabe, conduite par le secrétaire général adjoint de l'organisation, Mohamed Sbih, compte 120 membres arrivés à Alger en deux groupes vendredi et lundi. Les 120

membres de la Ligue arabe vont s'ajouter aux 200 observateurs constituant la mission électorale autorisée par l'Union africaine (UA) et conduite par l'ancien Premier ministre de la République de Djibouti, Dileita Mohamed Dileita. La mission de l'UA présentera ses observations préliminaires le lendemain du scrutin dans une déclaration préliminaire qui sera suivie par un rapport final complet et détaillé deux mois environ après le déroulement de la présidentielle à laquelle 23 millions d'électeurs sont appelés à exprimer leur voix à travers les urnes déjà ouvertes à l'étranger et chez les nomades dans le sud du pays.

En vertu d'un accord signé entre les deux parties le 2 avril, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a dépêché, elle aussi, une mission électorale qui séjourne en Algérie du 12 au 20 avril. Conduite par l'ambassadeur Habib

Kaabachi, les représentants de l'OCI sont chargés d'observer les différentes étapes du processus électoral, à commencer par les préparatifs administratifs, passant par le déroulement de la campagne électorale jusqu'au jour du scrutin et l'annonce des résultats.

A l'invitation de l'Algérie, l'Organisation des Nations unies (Onu) et l'Union européenne (UE) ont quant à elles désigné des panels d'experts pour suivre le déroulement de l'élection du 17 avril. Sous la conduite du directeur adjoint de la division de l'assistance électorale, Tadjouline Ali Diabacté, le panel onusien rencontrera durant son séjour (10-20 avril) tous des acteurs électoraux, le gouvernement, les structures chargées de l'organisation, de la supervision et de la surveillance des élections, des partis politiques et les organisations de la société civile.

D'autres observateurs internationaux

indépendants sont présents en Algérie pour assister au scrutin présidentiel. Dimanche, lors d'une journée d'études en faveur de tous ces observateurs, le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a souligné que "l'Etat tient à garantir toutes les conditions nécessaires tant au profit des candidats que des électeurs pour assurer le bon déroulement du scrutin".

Auparavant, M. Lamamra avait exprimé la satisfaction du gouvernement de voir les instances régionales et internationales répondre favorablement à l'invitation d'observer le déroulement de l'élection présidentielle.

De leurs côtés, les chefs des différentes missions d'observation n'ont pas caché leur "satisfaction" devant les mesures adoptées par les pouvoirs publics et les préparatifs engagés à l'effet de garantir un bon déroulement du scrutin.

R. N.

SÉCURITÉ DES ÉLECTIONS

Gaïd Salah dit son mot

PAR RAYAN NASSIM

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah s'est exprimé, hier, sur l'élection présidentielle. C'est à l'occasion d'une visite au Commandement de la Gendarmerie nationale que le vice-ministre de la Défense et chef d'état-major de l'ANP a profité pour parler du déroulement du prochain scrutin.

D'après un communiqué de la Défense nationale, le général Gaïd Salah a insisté «davantage sur l'engagement du Commandement de l'Armée nationale populaire à réunir toutes les conditions de sécurité et de stabilité, afin de permettre au peuple algérien d'exercer son droit et d'accomplir son devoir électoral en toute sérénité et quiétude, et par la même occasion aux éléments de l'Armée nationale populaire et à tous les corps sécuritaires, de jour de leur droit constitutionnel».

Il a notamment souligné lors de son allocution «la grande attention que je porte à la sécurité adéquate, ample et complète du déroulement des élections présidentielles, m'incite à saisir cette visite au Commandement de

la Gendarmerie nationale, pour rappeler encore une fois, à la veille de ce rendez-vous électoral, que le peuple algérien, dévoué et fidèle à son histoire et à ses valeurs nationales, ne concèdera pas sa sécurité et sa stabilité, et saura, grâce à la conscience de ses jeunes et à leur éminent patriotisme, dresser un mur solide face à celui qui sera tenté d'exploiter cet important évènement national à des fins contraires aux intérêts supérieurs du pays», souligne la même source.

Durant un débat le général de corps d'armée s'est «enquis des préoccupations et suggestions des éléments, qui ont exprimé leur invariable disposition à défendre la patrie et sa souveraineté, en toutes circonstances» ajoute le communiqué.

Cette visite programmée dans le cadre de l'exécution du programme d'évaluation périodique des activités des Forces armées, Gaïd Salah a entamé une réunion avec les cadres de la Gendarmerie nationale, où il a assisté à un exposé sur les différents domaines d'activités, notamment ceux concernant la surveillance des frontières, la sûreté publique, la protection des individus et des biens ainsi que

la lutte contre le crime organisé. Il a également tenu une rencontre avec des officiers, des sous-officiers, des élèves et des auxiliaires de la Gendarmerie nationale, où il a prononcé une allocution d'orientation, dans laquelle il a rappelé tous les efforts consentis par l'ANP et les différents corps sécuritaires dans la lutte anti-terroriste, tout en valorisant les grands sacrifices, la bravoure, la persévérance et le nationalisme qui caractérisent tous les éléments. Durant cette visite le général de corps d'armée a aussi souligné l'importance que revêt le corps de la Gendarmerie nationale, en tant que partie indissociable de l'Armée nationale populaire et l'un des piliers indispensables à la sécurité et la stabilité du pays.

Par la suite le vice-ministre de la Défense nationale a ensuite effectué, une visite à l'Institut National de Criminologie et de Criminalistique, où il a assisté à une présentation détaillée sur les missions de cet Institut sensible. A l'occasion de cette visite, Gaïd Salah a inauguré plusieurs structures et annexes administratives, culturelles et sociales de la Gendarmerie nationale.

R. N.

LA PRESSE ÉTRANGÈRE ET L'ÉLECTION ALGÉRIENNE

Le mandat de Bouteflika, ses adversaires et le vote

La presse étrangère s'intéresse de plus près à l'élection du 17 avril. La plupart des titres français, espagnols, italiens et chinois se focalisent sur le vote et le mandat de Bouteflika.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le quotidien français *20 minutes* a titré mardi dernier à la Une : « Algérie, des échanges d'une rare violence en fin de campagne ». Dans son commentaire, le journal souligne que « le président sortant Abdelaziz Bouteflika et son rival Ali Benflis sortent l'artillerie lourde », estimant que la campagne électorale a « parfois manqué d'élégance », se référant aux accusations mutuelles proférées par les deux principaux candidats aux présidentielles, Ali Benflis et Abdelaziz Bouteflika. Pour le quotidien international *Le Monde*, « la campagne présidentielle algérienne s'achève dans un climat très tendu », en relevant l'absence de Bouteflika tout au long de la campagne électorale. Dans son éditorial, il se penche sur la problématique de la santé du Président et ses adversaires en considérant que « dimanche, malade, il a laissé son équipe réunie au grand complet animer le dernier meeting en son nom devant un portrait



giant », écrit-il. « La veille, cependant, les Algériens ont eu confirmation de l'atmosphère très tendue et du climat de violence dans lesquels s'achève cette campagne ».

De son côté, l'Agence italienne d'information AGI revient sur le dernier jour de la campagne et l'atmosphère qui marque l'élection présidentielle. A la Une, on peut lire : « Algérie : clôture de la campagne électorale en Algérie, 3 jours de silence, puis vote ».

L'article consacré aux présidentielles du 17 avril souligne qu'« après trois semaines de tantum électorale, le climat s'est intensifié dernièrement, avec des échanges d'accusations des candidats en course ». Pour sa part, le prestigieux quotidien espagnol *El País* titre : « L'Algérie prépare une autre transition », où l'auteur de l'article s'interroge sur ce « que pourrait offrir un président malade et vieux, qui peut à peine bouger

sans pouvoir parler au pays ? ». Le quotidien revient sur « la multiplication des mouvements de protestation et des manifestations durant la campagne électorale, en dépit du contrôle exercé par les différents pouvoirs de l'État ». Quant au quotidien italien *Infooggi*, ce dernier est revenu sur le faible taux de participation aux dernières législatives de 2012. Le journal souligne « l'impossibilité des jeunes de se fier aux vieux partis, car ces jeunes-là ont grandi dans une léthargie politique marquée par trois mandats consécutifs ». Et de souligner sur les nouvelles forces politiques des jeunes, estimant que « tous les partis de la majorité et de l'opposition sont en train de s'organiser pour gagner les voix des plus jeunes, en ayant même recours à des stratégies digitales ». Contrairement aux tons critiques, le quotidien chinois *Shanghai Daily* est nettement moins critique. « L'Algérie assure le bon déroulement des élections », titre-t-il. Le quotidien revient sur les déclarations faites par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, concernant la mobilisation de l'État algérien pour assurer le bon déroulement des présidentielles du 17 avril. Le quotidien voit que « ses déclarations reflètent l'engagement de l'Algérie dans la consolidation du processus démocratique en Algérie ».

F. A.

POUR L'OFFICIALISATION DE TAMAZIGHT

Marche du RCD à Tizi-Ouzou

Des militants et des sympathisants du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ont pris part, hier, dès la mi-journée à une marche qui a eu lieu dans la ville de Tizi-Ouzou. La manifestation a vu la participation de la majorité des élus du RCD aussi bien aux APC qu'à l'APW mais aussi des responsables nationaux du RCD à l'instar de Mohcène Bellabas, le président de la formation politique et de Saïd Sadi, son prédécesseur. Les marcheurs ont parcouru le route de Hasnaoua, en face du rectorat de l'université Mouloud-Mammeri puis le boulevard Lamali-Ahmed et le boulevard Abane-Ramdane avant d'atterrir devant le siège de l'ancienne mairie. Les manifestants ont mis en avant les mots d'ordre du RCD, notamment ceux du boycott et ceux inhérents à la reconnaissance de tamazight comme langue officielle dans la Constitution algérienne. A la fin de la marche, Mohcène Bellabas et Saïd Sadi ont pris le micro afin de rappeler les positions récentes du RCD et de critiquer les partisans de la participation à l'élection présidentielle qui aura lieu demain. Aucun incident n'a été enregistré lors du déroulement de cette marche. La foule s'est dispersée dans le calme.

L. B.

MESSAHEL PROMET

Les bureaux de vote seront ouverts à tous les journalistes

PAR INES AMROUDE

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, a affirmé, hier, à Alger que les bureaux de vote seront ouverts le 17 avril à tous les organes de presse, nationaux et étrangers, publics ou privés, tous supports confondus, précisant qu'ils pourront assister même au dépouillement. « Je confirme et je redis que les bureaux de vote seront ouverts à tous les organes de presse y compris les chaînes de télévision privées de droit étranger et les envoyés spéciaux », a déclaré M. Messahel à la presse en marge de l'ouverture d'une exposition sur "La magistrature suprême

au service de la nation 1963-2014" au Centre international de presse (CIP).

Il a ajouté que les représentants des médias, nationaux ou étrangers, "assisteront et couvriront le déroulement de l'élection présidentielle durant la journée de vote à travers les bureaux et en même temps ils assisteront à toutes les phases du dépouillement". M. Messahel a tenu à préciser que "le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, n'a ni reçu d'observateurs ni décidé d'interdire aux chaînes privées de droits étrangers et aux envoyés spéciaux de cou-

vrir le déroulement des opérations de vote dans les bureaux de vote" "Le gouvernement algérien agit dans la transparence la plus totale, donc il est tout à fait normal que tous les organes de presse soient présents en Algérie pour couvrir le vote au niveau des bureaux en toute liberté, d'ailleurs, le contraire aurait été anormal", a-t-il souligné, rappelant, à cet égard, la directive du président de la République qui consiste à faire en sorte que la présidentielle du 17 avril soit la plus transparente.

I. A.

RÉGLEMENTATION DES CHANGES EN ALGÉRIE

Les exportateurs réclament une révision

PAR RYAD EL HADI

Une révision de la réglementation des changes est "impérieuse" pour aller vers une relance significative du volume des exportations hors-hydrocarbures a estimé, hier à Alger, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri. « Cette réglementation, datant du début des années 90 où l'Algérie connaissait de graves difficultés financières, doit être réaménagée » a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio nationale. Insistant sur le fait que les entreprises candidates à l'exportation ont besoin d'un environnement de facilitation, Ali Bey Nasri a ciblé, dans ses propos, les principaux obstacles entravant l'acte d'exportation, soulignant ainsi la nécessité de réviser la réglementation des changes qui selon lui "étouffe les initiatives des opérateurs". « Les exportations hors hydrocarbures stagnent de puis près d'une dizaine d'années autour de deux milliards de dollars et n'arrivent pas à dépasser ce cap » a déploré Ali Bey Nasri. Rappelant les 60 mesures en faveur de la

relance des exportations hors hydrocarbures arrêtées lors de la réunion tripartite de septembre 2011, le président d'Anexal a constaté que peu de dispositions ont été effectivement concrétisées sur le terrain. Il a ainsi regretté le retard enregistré dans l'installation du conseil national consultatif de la promotion de l'exportation. L'installation de cet organe permettrait de lever beaucoup d'écueils et de prendre les mesures de facilitations requises pour impulser le volume des exportations. L'excès de méfiance à l'égard des exportateurs est pour le moins injustifié, selon lui, ajoutant que "ce sont les importateurs qui sont pour l'essentiel responsables des transferts illicites et des fuites de capitaux". "La réglementation encadrant le régime douanier de l'admission temporaire et l'obligation de solliciter un accord préalable de la Banque d'Algérie constituent d'autres entraves qui bloquent les démarches des exportateurs", a affirmé le président de l'Anexal. Mettant l'accent sur la nécessité d'une vision stratégique et d'une identification précise des secteurs d'activité disposant d'une réelle vocation à l'exporta-

tion, Ali Bey Nasri s'est attardé sur les immenses potentialités recelées par l'agriculture nationale. « L'Algérie peut valoriser près de 50 millions d'hectares autour de spéculations tournées vers l'agriculture (maraîchage, agrumes, oléiculture, dattes...) et atteindre voire dépasser le niveau des exportations agricoles des pays voisins (entre 1 et 1.5 milliards de dollars)", a-t-il ainsi assuré. Evoquant le faible niveau des échanges avec les pays africains, le président d'Anexal a regretté l'absence d'accompagnement des exportateurs par les banques nationales. « La présence des banques nationales sur le continent africain est une nécessité pour booster le volume de nos exportations dans ces régions » a-t-il souligné. Concernant les exportations avec les pays voisins, Ali Bey Nasri a regretté les entraves concernant l'application de l'accord préférentiel commercial liant l'Algérie à la Tunisie, entré en vigueur le 1^{er} mars dernier. « Des exportations algériennes sont actuellement bloquées à l'entrée du territoire tunisien » a-t-il encore déploré.

R. E.

DES LOCAUX RÉSERVÉS À L'OAIC POUR LA VENTE DE LÉGUMES SECS

Fin des intermédiaires ?

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé, lundi soir à Mascara, la signature d'une convention entre son département et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour l'octroi à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) de locaux pour vendre les légumes secs directement au consommateur à des prix raisonnables.

PAR RIAD EL HADI

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Benbada a indiqué que son département ministériel a décidé d'octroyer des locaux à l'OAIC pour vendre au consommateur à des prix raisonnables des produits qu'il importe et assurer ainsi l'équilibre du



Marché. Lors de la pose de la première pierre de construction d'un marché de proximité couvert dans la commune d'El Bordj, le ministre a indiqué que la wilaya devra exploiter six espaces commerciaux achetés et ceux lancés en travaux depuis

quelques jours pour commercialiser des produits alimentaires subventionnés par l'Etat et fournir aux consommateurs le lait, les viandes rouges et blanches et autres. Le marché de proximité couvert d'El Bordj, auquel est consacrée une

enveloppe de 45 millions DA, regroupera 40 locaux commerciaux. Il fait partie de 12 structures lancées en travaux dans la wilaya pour un coût de 430 millions DA dont la moitié comme contribution du ministère du Commerce et le reste financé par les collectivités locales.

M. Benbada s'est enquis à Tighennif le taux d'avancement des travaux du marché central de la ville qui sera réceptionné début mai, offrant 78 locaux commerciaux dont une partie réservée à une poissonnerie. Ces locaux seront attribués aux vendeurs de l'ancien marché, remplacé par cette structure.

Dans la même ville, le ministre a inauguré le siège de l'inspection du commerce avant d'inaugurer un siège similaire à Ghriess où il a posé la première pierre de construction d'un marché couvert de proximité et de deux autres marchés à Froha et Tizi. La visite du ministre se poursuivra dans la wilaya de Mascara mardi par l'inauguration de plusieurs structures commerciales et sièges administratifs relevant du secteur dans les communes de Mascara, Mohammadia, Sig, Oggaz, Sidi Abdelmoumene et Zahana.

R. E.

ENTREPRISES DE CONSTRUCTION

Atteindre le professionnalisme escompté

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent sur la nécessité pour l'entreprise algérienne d'atteindre le niveau de professionnalisme escompté, afin d'accélérer le rythme de réalisation des programmes d'habitat. S'exprimant lors d'une inspection de projets d'habitat et d'équipements publics au chef-lieu de cette wilaya, le ministre a souligné la nécessité pour les entreprises d'atteindre le niveau de professionnalisme escompté, afin d'accélérer le rythme de réalisation des programmes d'habitat, en investissant dans le développement de leurs propres moyens de réalisation et, ainsi, de s'imposer sur le terrain.

Les entreprises ayant accusé un retard dans la livraison des projets qui leur ont été octroyés, ont besoin de renforcer leurs chantiers par des équipements modernes, une condition urgente pour rattraper le retard dans le lancement des chantiers de 720.000 logements à travers le pays, a

expliqué Tebboune. S'agissant du déficit en main-d'œuvre qualifiée, le ministre a mis en exergue les efforts déployés par le secteur avec celui de la formation et de l'enseignement professionnels, en associant les grandes entreprises de construction, à travers des conventions pour la formation de stagiaires, par l'apprentissage, au niveau de leurs chantiers.

Il a, par ailleurs, invité les bureaux d'études locaux à se conformer à la circulaire définissant les modes de construction en régions sahariennes, et à éviter la réalisation d'immeubles dans ces régions disposant pourtant d'un large portefeuille foncier. Concernant les personnes ayant bénéficié d'aides à l'habitat n'excédant pas les 30.000 DA, elles ne seront pas rayées du fichier national du logement, a assuré M. Tebboune en signalant que les potentialités financières pour l'inscription de nouveaux programmes d'habitat existent et que les matériaux de construction sont disponibles sur le marché national.

Le ministre a, lors de sa visite de tra-

vail, lancé les projets de sièges de la direction du logement et des équipements publics, ainsi que du Contrôle financier et du Trésor public. Une présentation a également été faite au ministre sur l'étude du Plan d'occupation des sols de la zone sud-ouest de la ville de Naâma, qui couvre une superficie de 420 hectares, avant de visiter un projet de 50 logements promotionnels aidés et des programmes de plus de 400 logements relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilières, qui accusent un retard dans la réalisation.

Tebboune a, au terme de sa visite de travail, inspecté un programme de 870 logements de type public locatif, connaissant un rythme de réalisation appréciable, et confié en réalisation à une entreprise mixte algéro-espagnole. Il a appelé, sur site, à intégrer les jeunes en formation dans les filières du bâtiment, afin de renforcer les chantiers d'habitat et d'accélérer l'exécution des programmes restants à travers cette wilaya.

R. E.

STRUCTURES COMMERCIALES

Réalisation de 1.000 nouvelles structures

Mille structures commerciales ont été réalisées en une année et demie au niveau national, a affirmé le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Relizane, le ministre a souligné que ces structures, réalisées à partir de la mi-2012 à fin 2013, ont généré des milliers de postes d'emploi et contribué à réguler le réseau de distribution de marchandises. Dans la nouvelle ville Adja-Benaouda, à la périphérie sud de Relizane, où il a inauguré un marché couvert, M. Benbada a mis l'accent sur l'importance des espaces commerciaux réalisés par l'Etat dans le cadre de la modernisation du secteur, de la lutte contre le commerce informel et la résorption du chômage. Le

ministre a présidé in situ une cérémonie de remise de contrats à 40 jeunes chômeurs bénéficiaires de locaux qui avaient auparavant activé dans le commerce informel. Lors d'une rencontre avec des cadres de son secteur à l'issue de l'inauguration du nouveau siège de la direction de wilaya du commerce à Relizane, M. Benbada a affirmé que l'Etat a adopté une stratégie de modernisation du secteur en offrant des moyens matériels à même de développer le secteur, protéger le consommateur et l'économie nationale et assurer un service public au citoyen.

Par ailleurs, le ministre a posé, dans la commune de Yellal, la première pierre d'une inspection territoriale de commerce, pour un investissement de 25 millions DA, qui sera livrée début 2015. Il a égale-

ment assisté à une journée d'étude sur les intoxications alimentaires au lycée Adja-Benamer de Yellal où il a mis l'accent sur la nécessité de sensibiliser et d'informer le consommateur à travers les médias et les caravanes sur les dangers des intoxications.

Le ministre a en outre visité la Société nationale des industries mécaniques et accessoires à Oued Rhiou, qui a abrité une journée d'étude au profit des agents de contrôle et de prévention relevant de la direction régionale du commerce de Saïda.

En inspectant des ateliers et des services de cette société, le ministre a rappelé les efforts de l'Etat dans l'encouragement du produit national, la relance de l'économie nationale, la croissance de la production et l'exportation.

R. E.

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Vers l'élaboration d'une loi

Un comité interministériel a été chargé d'élaborer une loi pour renforcer la lutte contre le phénomène de la contrefaçon qui menace l'économie nationale, a indiqué lundi à Bouira, le directeur général des Douanes algériennes, Mohamed Abdou Bouderbala.

Bouderbala, qui effectue une visite dans la wilaya, a jugé que l'assise juridique pour lutter contre la contrefaçon n'était pas "forte", et que la lutte contre ce problème "n'avait été prise en charge au plan douanier que dans quelques dispositions de loi des finances il y a 3 ou 4 ans".

"C'est pour cela qu'un comité interministériel a été mis en place pour élaborer cette loi pour mieux cerner et lutter contre ce fléau qui nuit à l'économie nationale", a expliqué le directeur général des Douanes algériennes, qui a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur dans la wilaya.

Soulignant la nécessité pour tous les secteurs et administrations de collaborer avec les Douanes afin de rendre efficace la lutte contre le phénomène de la contrefaçon, M. Bouderbala a fait savoir que son secteur doit se préparer pour créer, d'ici un ou deux ans, une direction des Douanes dans la wilaya de Bouira, et ce pour rapprocher les Douanes des différents services locaux.

"Cette zone sous douane peut recevoir 60.000 à 70.000 véhicules par an", selon les précisions fournies sur place par un des responsables du projet qui devra être opérationnel d'ici le mois de septembre prochain.

M. Bouderbala a fait savoir, d'autre part, que son secteur avait signé de nombreux accords et conventions avec des titulaires de grandes marques internationales en vue de lutter efficacement contre la contrefaçon au niveau national.

R. E.

NOUVELLE VILLE

ALI-MENDJLI

Trois nouvelles
Sûretés urbaines

La nouvelle-ville Ali-Mendjli vient de bénéficier d'un programme de réalisation de trois nouvelles sûretés urbaines, en plus des huit en construction et des trois déjà opérationnelles, a déclaré jeudi à l'APS le chef de sûreté de wilaya, Mustapha Benaini. L'inscription de ce programme "complémentaire" a été décidée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) pour "mieux répondre" aux besoins de la population en matière de sécurité, a précisé ce responsable, se félicitant du taux d'avancement "appréciable" des travaux de construction des 8 sûretés urbaines inscrites dans le cadre du son plan spécial de développement de cette nouvelle ville. Avec la réception de ces sûretés urbaines, la DGSN aura concrétisé "70 % du programme de redéploiement sécuritaire prévu dans cette agglomération, et qui vise l'ouverture d'une structure de sécurité dans chacune des 20 unités de voisinages (UV) constituant la nouvelle ville", a indiqué le chef de sûreté de wilaya, rappelant les "efforts intenses" déployés par les services de sécurité pour maintenir le calme et la quiétude parmi les habitants. Le même responsable a estimé, dans ce contexte, que la réalisation de ces nouvelles structures de sécurité devra renforcer davantage le travail de proximité déjà lancé en direction des habitants de cette cité, dans le cadre d'une stratégie d'intervention impliquant "directement et en commun le policier et le citoyen dans le cadre d'un véritable partenariat social".

Faisant état de l'ampleur démographique de cette ville appelée à accueillir, à l'horizon 2015, quelque 500.000 habitants, M. Benaini a estimé qu'il était "important de tisser des relations interactives et de coopération" avec les résidents de cette cité qui cherche encore son identité. Evoquant les récents incidents survenus dans l'UV 14 où des altercations entre résidents ont eu lieu pour des "questions de leadership notamment", le chef de sûreté de wilaya a indiqué qu'en plus du vaste travail de police et d'investigation mené, des actions de sensibilisation sont envisagées en vue d'une solution efficace et définitive à ce phénomène de violence. Ali-Mendjli sera également renforcée par une Unité républicaine de sécurité (URS) dont la réception est prévue pour l'année en cours, d'une Brigade

mobile de police judiciaire (BMPJ) dont les travaux seront lancés "incessamment" et d'une sûreté de daïra en voie d'achèvement, a rappelé le même responsable.

APS

DJELFA, VIANDES ROUGES

423.000 quintaux
produits en 2013

La campagne agricole 2012-2013, à Djelfa, a été particulièrement prospère pour la filière des viandes rouges, dont la production a atteint un pic de plus de 423.000 quintaux.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette quantité a dépassé de loin les prévisions du contrat de performance, qui avait fixé pour la filière un objectif de 287.620 qx, apprend-on auprès des services agricoles de la wilaya (DSA). Ce volume de production, dont la valeur est estimée à 44,551 milliards DA, a hissé la wilaya à la première place au niveau national, avec une contribution estimée à 9 % du total de la production des viandes rouges, a ajouté la même source.

Selon les chiffres fournis par la DSA, la commune de Aïn El-Ibel est devenue, pour la deuxième année consécutive, la première commune productrice de viandes rouges au niveau national. Les mêmes données font ressortir une croissance constante de la filière, dont la moyenne de production, qui ne dépassait pas les 228.000 quintaux en 2004, a été doublée en une dizaine d'années. Une performance que les spécialistes de la filière attribuent à plusieurs facteurs, dont les plus importants sont le grand nombre d'éleveurs ovins, dont le cheptel global est estimé à 3 millions de têtes, outre l'accompagnement assuré par l'Etat, en matière notamment de soutien des prix des fourrages, de l'extension des surfaces de pacage et l'aménagement de réserves de fourrages naturels, en plus de l'intérêt porté au volet de la santé animale.

La Coopérative de céréales et légumes secs: un outil efficace dans l'accompagnement des éleveurs rapporte l'APS. Dans ce cadre, la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Djelfa a procédé, entre 2012 et 2013, à la distribution de plus de 1 million



qx de fourrage, à des prix soutenus, au profit de près de 7.000 éleveurs, a indiqué à l'APS son directeur, Mohamed Briki. L'accompagnement constant de la CCLS aux éleveurs de la wilaya est également visible à travers la distribution, à leur profit, de 150.000 qx d'orge, durant le premier trimestre 2014, a ajouté M. Briki, soulignant la "détermination de l'Etat à aller de l'avant dans l'accompagnement des éleveurs, notamment, à travers le renforcement des capacités de stockage de la wilaya".

Il a signalé, dans ce sens, la programmation à la réalisation, à court terme, de nouveaux entrepôts pour les céréales, d'une capacité de stockage de 200.000 qx, au niveau de la localité de Hassi Bahbah. "Ce projet permettra, une fois opérationnel, une facilitation de la distribution des aliments de bétail, ainsi que le stockage des récoltes céréalières", a-t-il expliqué.

Le complexe régional des viandes rouges: un projet d'importance pour la filière Le projet du complexe régional des viandes rouges, avec abattoir intégré, de la commune de Hassi Bahbah (50 km au nord de Djelfa) fait partie des grands acquis de la wilaya, dont la réception, programmée pour l'année en cours, assurera une grande disponi-

bilité de viandes rouges, et partant, une forte dynamique commerciale en la matière. D'un coût de 912 millions DA, le complexe, troisième du genre à l'échelle nationale, devrait permettre, à la première année de mise en exploitation, l'abattage d'une moyenne de 450.000 têtes d'ovins et de bovins/an, soit l'équivalent de 12.000 tonnes de viande rouge destinée à la consommation nationale, parallèlement à l'apprêtement de 624.000 carcasses d'ovins et de bovins/an, pouvant offrir une quantité globale de 16.800 tonnes de viandes rouges, est-il relevé.

Au titre des actions visant à assurer la bonne marche de l'investissement public, la Société de gestion des participations de l'Etat, productions animales (SGP-Prod), initiatrice du projet, s'est réunie, dernièrement, avec des représentants d'Alviar (Algérienne des viandes rouges), de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR) et des éleveurs locaux et de régions voisines, afin de garantir l'approvisionnement de cette structure en bestiaux, et de discuter de l'impact attendu de ce projet reflétant les efforts soutenus de l'Etat en direction des éleveurs.

B. M.

CONSTANTINE, RÉSEAU DE GAZ NATUREL

1.257 nouveaux foyers bientôt raccordés

Plus de 1.250 (1.257) foyers répartis à travers 27 sites relevant de la wilaya de Constantine seront bientôt raccordés au réseau de distribution publique de gaz, a indiqué, jeudi, le directeur de l'Energie et des mines, Ahmed Bouzidi.

L'opération dont le taux d'avancement varie entre 70 et 100%, s'inscrit dans le cadre de la première tranche du programme quinquennal 2010-

2014, réparti en trois principales phases, a précisé le responsable. M. Bouzidi a indiqué, dans un entretien à l'APS, que le projet pour lequel une enveloppe de 209 millions de dinars a été allouée, permettra à la wilaya d'augmenter son taux de pénétration en gaz naturel estimé, au début de cette année, à 86,70%. La seconde tranche du programme est déjà, en phase de consultations, donnera lieu au raccordement de 2.210 autres foyers

répartis sur 31 sites, tandis que la troisième permettra à 2.500 foyers supplémentaires de bénéficier de cette énergie propre, a noté le responsable. M. Bouzidi a rappelé que le taux actuel de couverture de la wilaya de Constantine (86,70%) se traduit par le raccordement de 179.698 foyers au réseau national de distribution de gaz naturel Laghouat : raccordement de 373 foyers au réseau de gaz naturel à Enfous.

APS

TIZI-OUZOU

L'anniversaire du Printemps berbère sous silence

Le trente-quatrième anniversaire du Printemps berbère passera inaperçu partout en Kabylie.

PAR LOUNES BOUGACI

Contrairement aux années précédentes, cette fois-ci, aucun programme spécial d'activités culturelles et artistiques n'a été rendu public par aucune des parties concernées par la commémoration de cette date qui revêt une symbolique toute particulière dans toute la région à cause du rôle déclencheur du processus de réhabilitation de l'identité amazighe qu'elle représente aux yeux de plusieurs générations. Il y a, toutefois, lieu de souligner que des appels à des marches dans la ville de Tizi-Ouzou ont été lancés beaucoup plus pour des raisons partisans que pour brandir la revendication d'une meilleure prise en charge de la culture et langue amazighes. Il faut dire aussi que l'avènement d'une nouvelle génération qui a eu la chance d'avoir étudié tamazight dans les écoles publiques algériennes, et qui ne retiennent presque rien de la période de clandestinité, a fait que l'événement du Printemps berbère n'est plus aussi important qu'il le fut dans les années quatre vingt et les années quatre vingt-dix. Les jeunes qui étaient dans les écoles primaires en 1995 ont aujourd'hui plus de trente ans et pour rappel, c'est en 1995 que la langue amazighe avait été introduite dans le système éducatif algérien de manière officielle et pour la première fois depuis l'indépendance de notre pays. La décision historique d'introduire la langue amazighe dans le système éducatif algérien est loin d'avoir été le fruit du hasard. C'est d'abord et avant tout le printemps berbère qui a permis de casser le tabou de l'interdiction et de l'ostracisme qui frappait de plein fouet l'identité amazighe sous tous ses



aspects. La goutte ayant fait déborder le vase, en 1980, a été l'interdiction d'une conférence qui devait être animée par le romancier et non moins anthropologue Mouloud Mammeri au sujet de son dernier livre intitulé *Poèmes kabyles anciens*. Le contenu de ce livre, tout comme la conférence qui lui est inhérente, n'avait rien de politique et se limitait à aborder un aspect des plus « soft » de la langue et culture amazighes. Pourtant, pour des raisons qu'on ignore encore, la conférence n'a pas été autorisée. Ce qui a engendré une colère dont le point de départ a été l'université de Tizi-Ouzou où devait se tenir ladite conférence. Des étudiants s'indignent d'abord de l'exclusion qui frappait la langue et la culture amazighes, une exclusion qui est allée jusqu'à ne pas donner l'aval pour l'animation d'une conférence purement culturelle. Puis, petit à petit, la flamme devint un grand feu qui a été difficile à éteindre. Presque toute la communauté universitaire s'associa au mouvement de contestation, qui était fait de grèves et de manifestations. Les étudiants seront suivis par les travailleurs et le personnel de l'hôpital de Tizi-Ouzou puis par ceux du complexe de textile de la ville de Drâa Ben Khedda ainsi que par l'Entreprise nationale des

industries électromécaniques (Eniem). D'autres citoyens exerçant dans d'autres secteurs d'activité ne manqueront pas à l'appel de la colère. C'est après de longues semaines de grève et de manifestations que les choses ont fini par rentrer dans l'ordre. Une étape qui a vu l'emprisonnement de vingt-quatre personnes cataloguées comme étant les instigateurs principaux du mouvement du Printemps berbère. Après une forte mobilisation populaire et citoyenne, les détenus en question seront libérés. Une libération qui a donné lieu à une grande liesse dans toute la Kabylie. Le Printemps berbère a permis à la question de l'identité amazighe d'occuper le devant de la scène surtout avec la sensibilisation de toutes les couches de la population sur ce volet de l'identité algérienne. D'autres actions de protestation seront menées par la population de la Kabylie, notamment après octobre 1988. Après d'énormes sacrifices consentis par des centaines de militants de la question amazighe, tamazight finit par devenir langue nationale dans la constitution algérienne suite à une décision qui a été prise par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika en 2002.

L. B.

TRAFFIC DE DROGUE

Deux dealers sous les verrous

La lutte contre les stupéfiants se poursuit dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle est menée par les différents corps de sécurité et ce, dans les quatre coins de la wilaya. Ainsi, les services de la sûreté de wilaya, via la cellule de communication, viennent de communiquer l'arrestation de deux trafiquants de drogue. C'est dans le cadre d'une enquête ouverte pour trafic de stupéfiants que les forces de police de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont réussi à mettre la main sur deux individus,

âgés respectivement de 43 et 39 ans, et la saisie de 4,20 kg de kif. « *Présentés au parquet de Tizi-Ouzou pour détention de stupéfiants à des fins de commercialisation et association de malfaiteurs en vue de la commission d'un délit, ils ont été mis en détention préventive* », précise, en outre, la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Selon cette même source et dans un autre volet, celui de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées, les forces de police de la sûreté de daïra de Ouaguenoun ont effectué une opéra-

tion de police visant un débit de boissons alcoolisées illicite, situé à Tamda, dans la daïra de Ouaguenoun. « *Lors de cette opération, une quantité de boissons alcoolisées a été saisie soit 390 bouteilles d'alcool de différentes marques et volumes. Une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre du tenancier pour création d'un débit de boissons alcoolisées sans autorisation, présenté au parquet de Tizgirt, il a été mis en détention préventive* », conclut-on.

L. B.

MALGRE CERTAINS
DEPASSEMENTS

Une campagne électorale sous des airs festifs

Un climat de fête, c'est ce qui a caractérisé la campagne électorale dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Même s'il y a eu des tentatives de gâcher la fête par quelques citoyens, il n'en demeure pas moins que la majorité écrasante des rencontres s'inscrivant dans le cadre de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 17 avril prochain se sont déroulées souvent dans une ambiance festive où les chants cotoyaient allègrement les applaudissements et les youyous stridents de l'assistance. A commencer par le premier meeting électoral ayant eu lieu dans la wilaya de Tizi-Ouzou et qui a été animé par le candidat Ali Benflis jusqu'au dernier, celui d'Ahmed Ouyahia, la salle de la maison de la culture Mouloud-Mammeri a vécu des moments émouvants. La joie était au rendez-vous de chaque meeting. Le deuxième meeting électoral a été celui animé par le candidat Abdelaziz Belaid. Cette rencontre, qui s'est déroulée au sein de la grande salle de spectacles de la maison de la culture Mouloud-Mammeri a été l'occasion pour le candidat du Front El Moustakbal d'étaler ses convictions politiques et ses projections au cas où il serait élu. Mais le public, en plus du discours d'Abdelaziz Belaid, a eu droit également à des moments de fête surtout que les organisateurs, notamment le directeur de campagne d'Abdelaziz Belaid dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ont eu l'ingénieuse idée de convier une troupe de chants traditionnels kabyles (Idhebalen). On imagine, donc, aisément l'ambiance qui a régné avant, pendant et après le meeting d'Abdelaziz Belaid. Il en a été de même lors des autres meetings où les directeurs de campagne d'Abdelaziz Bouteflika ont également misé sur ces touches festives. Celles-ci n'ont pas été sans agrémenter les meetings animés aussi bien par le directeur de campagne de Bouteflika, Abdelmalek Sellal que par les autres représentants du candidat Bouteflika comme Ahmed Ouyahia, Amara Benyounès et Amar Ghoul. A l'instar de toutes les campagnes précédentes, la campagne électorale, pour rappel, a eu un peu de mal à bien démarrer au courant de la première semaine. Mais dès la deuxième, la vitesse de croisière a été vite atteinte et les directeurs de campagne ont rapidement fait d'investir le terrain. Quel terrain, il faut le souligner, a été très difficile à conquérir. La raison principale : la population de la wilaya de Tizi-Ouzou, déçue par les années où les partis du RCD et FFS menaient le bal, n'est pas trop emballée par ce nouveau rendez-vous électoral. Cela n'a pas empêché les meetings animés par les candidats et leurs représentants d'être de véritables succès en dépit, rappelons-le, de tentatives avortées de chahuter lesdites rencontres à l'instigation d'un parti politique facile à identifier. Le fait que les représentants des candidats aient effectué un affichage tout azimut dans les quatre coins de la ville a enrichi aussi ce décor pré-électoral. Au début, les sujets de discussion étaient rarement focalisés sur ce vote dans les lieux publics. En revanche, compte tenu de l'ambiance ayant régné durant les deux dernières semaines de campagne, les citoyens ont vite branché. Dans les cafés maures et dans tout autre lieu public, les langues abordaient avec persistance ce sujet politique. Le bilan de la campagne électorale dans la wilaya de Tizi-Ouzou peut donc être qualifié de positif surtout que seul un incident a été enregistré à Azeffoun avec l'incendie ayant ciblé le siège de la Kasma du Front de libération nationale (FLN) ainsi que l'agression physique dont a été victime le directeur communal de campagne de Bouteflika également à Azeffoun. La sagesse a prévalu finalement dans la wilaya de Tizi-Ouzou où beaucoup d'observateurs avaient craint le pire. Mais la population de la wilaya de Tizi-Ouzou semble avoir tiré des leçons du passé.

L. B.

SYRIE, DEPUIS QUATRE MOIS AUX MAINS DES REBELLES

L'armée reprend le contrôle de la ville chrétienne de Maaloula

L'armée syrienne, appuyée par le Hezbollah, a repris lundi la célèbre ville chrétienne de Maaloula, parachevant son contrôle sur la région de Qalamoun, au nord de Damas, au lendemain de l'annonce par Bachar al-Assad d'un "tournant" dans le conflit en faveur du régime.

L'armée a pris Maaloula et y a rétabli la sécurité et la stabilité. Le terrorisme est vaincu dans la région de Qalamoun", a annoncé une source de la sécurité à propos de cette ville prise il y a quatre mois pas les rebelles.

Le cameraman de l'AFP qui s'est rendu sur place a constaté que les murs du couvent Mar Sarkis (Saint-Serge et Saint-Bacchus) étaient perforés par des obus, tandis qu'à l'intérieur des icônes et des objets religieux étaient éparpillés sur le sol.

Dans la sacristie, toutes les icônes accrochées au mur, à l'exception d'une seule, ont disparu.

La croix qui surmontait la coupole du couvent melkite (grec catholique) n'est plus en place et le toit en verre qui recou-



vrait la cour du monastère est à terre. Une pièce a également été incendiée.

Ce monastère, fondé à la fin du Ve siècle, est un des plus anciens du Moyen-Orient et est dédié à Serge et Bacchus, officiers romains martyrisés en raison de leur foi sous le règne de l'empereur Maximien Galère (250-311).

Plus haut, l'hôtel Safir, perché sur la falaise en grès dominant la ville, est ravagé. Un drapeau syrien a été accroché à la façade, entièrement endommagée. Les chambres de cet ancien établissement touristique, devenu le quartier général des rebelles, sont détruites.

Des militaires ratissaient la ville à la recherche de mines. Selon un soldat, il restait encore une poche rebelle dans Maaloula, mais elle "sera bientôt éradiquée". La prise de Maaloula, située sur une route reliant Damas au Liban, "renforcera le contrôle des points de passage à la frontière", a poursuivi la source de sécurité.

Après avoir pris pendant quelques jours le contrôle de Maaloula début septembre, des rebelles, dont des jihadistes du Front al-Nosra affiliés à Al-Qaïda, s'étaient finalement emparés de la ville début décembre.

Les insurgés avaient alors capturé 13 religieuses, qui ont été libérées en mars lors d'un échange de prisonniers.

Localité de 5.000 habitants avant la guerre, Maaloula, à 55 km au nord de Damas, compte un grand nombre d'églises et doit sa renommée à ses refuges troglodytiques datant des premiers siècles du christianisme.

En novembre, l'armée et le Hezbollah chiite libanais, engagé au côté du régime syrien, ont lancé une offensive aérienne et terrestre pour reconquérir la région de Qalamoun, afin de sécuriser ce secteur qui servait de base arrière aux rebelles attaquant Damas.

Désormais, "Qalamoun est quasiment sous le contrôle du Hezbollah et des forces du régime. Il reste quelques poches pour les combattants dans les montagnes et quelques positions à côté de la frontière comme Hoch Arab", a affirmé le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane.

Zabadani, sur la route entre le Liban et Damas, est la dernière ville à prendre pour bloquer la frontière, a indiqué pour sa part une source au sein des services de sécurité.

A Homs l'aviation a bombardé lundi la Vieille ville, tenue par les rebelles, d'après la même source.

R. I.

FOLIE MEURTRIÈRE AU NIGÉRIA

Un attentat fait 71 morts

Un attentat à une station d'autobus bondée de la banlieue d'Abuja a fait lundi 71 morts et 124 blessés à l'heure de pointe matinale, a déclaré la police nigérienne. La gare routière de Nyanya se situe à 5 km au sud de la capitale fédérale. Cet attentat est le plus sanglant commis sur le territoire de la capitale fédérale, une zone qui comprend Abuja et ses environs. Dans un premier temps, des responsables nigériens ont affirmé que deux explosions distinctes s'étaient produites dans la gare routière avant de déclarer par la suite qu'il n'y avait sans doute eu qu'une seule bombe. L'explosion "provenait d'un véhicule" garé dans l'enceinte de la gare routière, selon

Charles Otegbade, chef des secours à l'Agence nationale de gestion des urgences (Nema). Dans la gare routière de Nyanya. La déflagration a laissé un trou de plus d'un mètre de profondeur et projeté des affaires personnelles et des lambeaux de chair sur toute la gare routière. Le président nigérien Goodluck Jonathan, qui s'est rendu sur les lieux, a promis de mettre fin à l'insurrection violente menée par le groupe islamiste armé Boko Haram, dont les attaques ont fait plusieurs milliers de morts dans le nord et le centre du Nigeria depuis 2009. Le groupe islamiste a mené plusieurs attaques dans la capitale fédérale et ses alentours, par le passé, dont un attentat suicide à la

voiture piégée contre le siège des Nations unies, qui avait fait 26 morts en 2011.

Les violences attribuées à Boko Haram ont déjà fait plus de 1.500 morts depuis le début de l'année, selon Amnesty international, et plusieurs milliers de victimes depuis 2009. Mais la plupart des attaques récentes sont concentrées dans le nord-est du Nigeria, son fief historique, où l'armée poursuit depuis près d'un an une vaste offensive contre les islamistes. Cette nouvelle attaque près d'Abuja jette un nouveau doute sur les affirmations de l'armée selon lesquelles Boko Haram est affaibli et n'est plus capable de frapper des cibles importantes.

LIBYE

Début raté du procès des fils de Kadhafi

L'ouverture du procès de deux fils de Mouammar Kadhafi, Saïf et Saadi, parmi une trentaine de responsables de l'ancien régime, a laissé entrevoir, lundi matin à Tripoli, tout l'amateurisme du système judiciaire libyen. Cet événement est pourtant considéré comme un véritable test démocratique pour la nouvelle Libye. Mais ce pays ne semble pouvoir s'extraire du chaos. Le Premier ministre, Abdullah al-Theni, qui venait de remplacer Ali Zeidan, limogé en mars, a démissionné dimanche après des menaces sur sa famille. Et la première réunion de l'Assemblée constituante, qui devait se tenir ce même lundi, a, elle, été annulée, un mouvement de grève ayant paralysé les liaisons aériennes à l'intérieur de la Libye toute la semaine dernière.

Lundi matin à Tripoli, devant la prison al-Hadba, qui accueille ce tribunal, les journalistes piétinaient d'impatience et de colère. Malgré les démarches effectuées et l'assurance préalable de pouvoir entrer, certains n'ont pas dépassé le portail. D'autres, parmi lesquels trois télévisions françaises, ont vu leurs images effacées à la sortie. Hanan Salah, de l'ONG Human Rights Watch, s'est, elle, vu refuser l'entrée. "Le ministre de la Justice a répété plusieurs fois qu'ils n'organiseront pas un procès Mickey Mouse, mais aujourd'hui, s'insurgeait-elle, cela ressemble justement au début d'un procès Mickey Mouse!" Une avocate tunisienne est également restée dehors, car elle n'était pas en mesure de présenter les papiers exigés. L'avocate a d'ailleurs déclaré qu'elle n'avait pas eu

accès au dossier d'accusation de son client. À l'intérieur du tribunal, les journalistes ont été autorisés à filmer et photographier les prisonniers pendant trois minutes, montre en main. Abdallah Senoussi, beau-frère de Mouammar Kadhafi et ancien chef des services de renseignements, Baghdadi Mahmoudi, ancien chef du gouvernement, et Abuzed Dorda, ancien Premier ministre, offraient des visages sombres au milieu d'une quinzaine d'autres prisonniers en tenue bleue. "La pierre angulaire d'un procès juste est un procès ouvert, a commenté Hanan Salah. Ce n'est pas suffisant de laisser les journalistes prendre des photos derrière une grille."

Lors de l'audience, les accusés se sont d'ailleurs plaints de ne pas avoir été autorisés à rencontrer leurs avocats. "Je

veux être traité comme tous les autres prisonniers. Je veux un droit de visite. Je n'ai même pas d'avocat", a déclaré Abdallah Senoussi. Une situation que le procureur a niée. Les plus attendus, Saïf et Saadi Kadhafi, fils du Guide déchu, n'étaient pas présents physiquement, le premier étant retenu par la brigade qui le détient, à Zintan, le second extradé en mars dernier par le Niger et faisant encore l'objet d'investigations. Le tribunal avait décidé de permettre la comparution de Saïf par vidéoconférence. Mais au bout de quarante minutes, la cour a décidé d'ajourner le procès au 27 avril à la demande du parquet et des avocats. Et surtout pour que la liaison satellite avec les accusés soit mise en place.

R. I./agence

FRANCE, IMMIGRATION

Les régularisations ont bondi de 50 % en 2013

Le cas de ces Chinoises employées au noir dans une onglerie parisienne est le premier exemple médiatique de régularisations dans le cadre de la circulaire de M. Valls.

C'est un chiffre extrêmement sensible que le ministère de l'Intérieur devait dévoiler, jeudi 10 avril, en milieu de journée : celui des régularisations d'étrangers en situation irrégulière en France, notamment au titre de la circulaire publiée par Manuel Valls en novembre 2012. Selon des informations communiquées au *Monde* par la Place Beauvau, ces régularisations ont atteint, en 2013, le nombre record de 35.000, soit une augmentation de plus de 50% par rapport à 2012.

Un chiffre inédit, même si M. Valls avait déjà distillé des estimations depuis l'été 2013, et qui acte un tournant dans la manière de gérer ce qui a longtemps été un « trou noir » de la politique d'immigration en France.

Selon les chiffres consolidés, on est ainsi passé précisément de 23.294 étrangers régularisés au titre de ce qui s'appelait, en 2012, « l'admission exceptionnelle au séjour », à quelque 35.204 régularisations en 2013, au titre de la circulaire de M. Valls. Soit 11.910 régularisations de plus.

Si l'on ajoute les étrangers régularisés pour « maladie » — soit 6.000 personnes — et ceux régularisés en tant que « parents d'un enfant français » — soit environ 3.000 personnes —, plus quelques autres, ce sont environ 45.000 personnes qui ont été régularisées en 2013.

Nombre de titres de séjour délivrés en 2012

Avec ce nombre de régularisations, la France franchit surtout le cap symbolique des 200.000 entrées annuelles d'étrangers en France. Alors que celles-ci tournaient depuis le début des années 2000 autour de 190.000, elles atteignent cette fois, en 2013, le total de 206.330.

On compte 94.457 entrées pour motif familial (+ 8,4 %), 17.813 pour motif économique (+ 11 %), 62.984 pour motif étudiant (+ 7 %), 17.754 pour raisons humanitaires (- 3 %) et 13.322 pour motifs divers.

Ce chiffre des régularisations était attendu, mais sans que l'on sache exactement la façon dont il serait divulgué. Avant qu'il ne soit nommé à Matignon, l'entourage de M. Valls avait à plusieurs reprises laissé entendre qu'un bilan officiel de la circulaire serait rendu au mois d'avril.

C'est en fait le calendrier du service des statistiques du ministère de l'in-



térieur, aujourd'hui sous tutelle de l'Insee, qui aurait imposé leur publication, ce 10 avril. Les hasards du remaniement les font ainsi paraître quelques jours à peine après la passation de pouvoir entre Manuel Valls et Bernard Cazeneuve.

Fin du « cas par cas »

L'augmentation de ces régularisations est principalement liée à la circulaire de M. Valls de 2012. Le texte, promesse de campagne de François Hollande, avait pour objet de clarifier les critères de régularisations utilisés du temps de Nicolas Sarkozy.

Les défenseurs des droits des étrangers réclamaient que soit mis fin au système du « cas par cas », qui laissait, selon eux, trop de marge d'appréciation aux préfets. Le but était aussi de permettre à tout un tas de sans-papiers — juridiquement ni « expulsables ni régularisables » —, de trouver une issue à leur situation. La nouvelle circulaire n'a pas totalement retiré la part d'appréciation des préfets. Elle ne résout pas non plus tous les cas difficiles. Elle a surtout créé une nouvelle voie d'entrée pour les familles en situation irrégulière.

Avec ce texte, tout étranger pouvant justifier d'au moins cinq années de présence en France ainsi que de la scolarisation d'au moins un enfant depuis trois ans peut prétendre à un titre de séjour. C'est comme cela que 9.477 personnes supplémentaires par rapport à 2012 ont pu être régularisées, selon les chiffres dévoilés par la Place Beauvau.

Niveau des expulsions maintenu

Le nouveau texte prévoyait aussi, sur le papier, de simplifier la régularisation « par le travail ». Mais cette voie-là a été relativement peu utilisée. Seuls 2.016 étrangers ont pu en bénéficier.

Il fallait, en effet, justifier de fiches de paie. Une preuve pratiquement impossible à obtenir pour nombre d'étrangers employés au noir. Seuls ceux travaillant avec des « alias » — faux noms — ont pu rentrer dans ces critères.

Autre voie relativement peu utilisée : celle de la régularisation pour motif « étudiant ». Le but était de permettre à des jeunes mineurs isolés arrivés avant leurs 16 ans en France d'accéder à un titre de séjour. Mais pour cela, il fallait qu'ils puissent, notamment, justifier de l'absence de liens familiaux dans leur pays d'origine. Seuls 327 ont été régularisés dans ce cadre.

Au total, la circulaire de M. Valls ouvre une porte d'accès au territoire français relativement significative pour les étrangers en situation irrégulière. Selon les estimations, ils seraient entre 300.000 et 400.000 en France.

D'autant que, selon la Place Beauvau, les préfectures peuvent, en plus de ce texte, examiner les dossiers avec « bienveillance » selon les situations. C'est ce qui s'est passé, le 3 avril, dans le cadre du conflit qui opposait la CGT à la préfecture de Paris autour du sort de salariées chinoises d'une onglerie du quartier « afro » de Châteaud'Eau, à Paris.

La hausse de ces régularisations ne doit, toutefois, pas faire oublier le niveau très important du nombre d'expulsions, restées, elles, du même ordre que sous Nicolas Sarkozy. Même avec 2.000.000 entrées par an, la France reste par ailleurs l'un des pays de l'OCDE accueillant le moins d'immigration par rapport à sa population.

Demandes d'asile : comment réduire les délais

Alors que le système d'asile français est à bout de souffle, un rapport a été remis, ce jeudi 28 novembre, au min-

istre de l'Intérieur, Manuel Valls, pour servir de base à une importante réforme. Principal enjeu de ce document rédigé par le député Jean-Louis Touraine (PS) et la sénatrice Valérie Létard (UDI) : trouver les moyens de réduire les délais d'examen des demandes d'asile, actuellement de deux ans en moyenne (trente mois à Paris). Un sujet complexe, vieille antienne des ministres de l'Intérieur, mais sur lequel l'affaire Leonarda Dibrani, mi-octobre, a jeté une lumière crue.

Le rapport remis jeudi par les parlementaires à M. Valls n'est pas né de la polémique autour de l'expulsion de la lycéenne. Il est le fruit d'une large concertation de quatre mois, lancée cet été. Ce document tombe, néanmoins, à pic pour l'exécutif, fortement mis à mal sur le cas de la famille Dibrani qui avait passé plus de quatre ans en France en attendant qu'on statue sur son sort.

Après avoir auditionné plus d'une centaine de personnes, les deux parlementaires sont arrivés à la conclusion qu'il fallait simplifier le processus d'accueil et d'enregistrement des nouveaux demandeurs d'asile. Lorsqu'ils débarquent sur le territoire français, ces derniers peuvent être balottés entre plusieurs départements, institutions ou associations : ici pour remplir leur dossier d'asile, là pour demander un titre de séjour...

Pas de réfugiés syriens en France avant mi-2014

Le 21 octobre, la France s'est engagée à accueillir quelque 500 réfugiés syriens. Cette annonce faisait suite à une demande du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Alors que le nombre de Syriens fuyant leur pays a franchi, en septembre, le seuil des 2 millions, le HCR a demandé aux Etats européens de se répartir symboliquement l'accueil de 10.000 d'entre eux, en plus des demandes d'asile traditionnelles. Mais la mise en place de l'accueil de ces réfugiés, installés pour la plupart dans des camps au Liban, est très lente. Selon nos informations, leur arrivée en France pourrait ne pas être opérationnelle avant plusieurs mois, voire à l'été 2014.

La difficulté qui se pose aux autorités françaises tient au mode d'accueil prévu pour ces réfugiés : la « réinstallation ». Celle-ci permet de transférer directement les réfugiés de leur camp vers un logement en France, avec tous les droits sociaux nécessaires. Or, la France ne fait cette prise en charge particulière qu'avec une centaine de personnes par an. La plupart des préfectures, en plus d'être en manque d'hébergements, ne sont actuellement pas du tout organisées pour accueillir ce type de public.

ALIMENTATION-SANTÉ

Le curcuma, l'épice aux mille et une vertus

Depuis les années 70, le curcuma fait l'objet de recherches poussées, car cette racine a le grand avantage d'être à la fois anti-inflammatoire et antioxydante. Deux processus essentiels pour se prémunir de nombreux troubles dont les brûlures d'estomac, Alzheimer et certains cancers.

Origines du curcuma :

Originaire d'Asie du Sud-Est, ce gingembre à la chair orangée est très prisé dans les rites religieux hindous, et par la médecine ayurvédique et chinoise. Ses pigments ont servi de teinture aux robes des bonzes et donné sa couleur jaune au curry, dont il est le principal ingrédient (jusqu'à 25 %). Parmi les 50 espèces, c'est au *Curcuma longa* que l'on recourt pour un usage médicinal. Il est utilisé pour ses propriétés digestives et anti-inflammatoires, et de nombreuses études sont en cours pour préciser son action sur les cancers, la maladie d'Alzheimer, la sclérose en plaques, le sida. Dans l'attente de ces résultats, rien ne vous empêche d'ajouter du curcuma à votre assiette. Sachez que pour être bien absorbé par l'organisme, il doit être dilué dans de l'huile, ou associé à du poivre (pipérine) ou de l'ananas (broméline).

Contre les dommages oxydatifs

On le sait aujourd'hui, les dommages oxydatifs sont responsables de nombreuses maladies, dont celle d'Alzheimer et la sclérose en plaques. Le curcuma aurait donc son rôle à jouer en prévention. Des équipes américaines ont montré que chez les animaux, la curcumine (l'un des principes actifs de l'épice) bloque l'accumulation des protéines amyloïdes qui sont responsables des déficits cognitifs de la maladie d'Alzheimer.

Prévient le cancer

Les études in vitro ont montré que le curcuma serait susceptible d'agir à trois niveaux : il diminuerait l'effet mutagène de certaines substances (comme celles présentes dans le tabac), faciliterait la mort prématurée des cellules en dégénérescence et aurait un effet anti-angiogénique en empêchant la vascularisation de la tumeur. En Chine, il est officiellement recommandé aux personnes à risque de cancer de l'œsophage.

Améliore la digestion

En stimulant le foie et en favorisant l'excrétion de la bile. Il est d'ailleurs le composant principal de l'Hépatoum®, précieux après des excès de table. En régulant l'hyperacidité, il prévient ainsi les parois de l'estomac contre les brûlures gastriques. Sa présence dans le curry n'est donc pas anodine, il vient contrebalancer l'acidité à laquelle peuvent conduire les épices « chaudes ». Enfin, il interagit avec les enzymes du foie qui sont responsables de la détoxification. Il facilite ainsi l'élimination de certains toxiques, comme l'arsenic ou ceux liés à la prise de médicament. Si vous suivez un traitement lourd, parlez-en avec votre médecin.

Il calme les inflammations

La médecine ayurvédique l'utilise pour soigner

des arthrites, des rhumatismes, des inflammations oculaires. Des recherches ont permis de décrypter son mode d'action: "Il n'empêche pas l'inflammation, mais la module, résume Franck Dubus, il "éteint le feu". En fait, il inhibe les enzymes, qui participent à la synthèse des substances inflammatoires. Des études cliniques prometteuses ont été conduites sur les colites ulcéreuses.

Sous quelle forme l'acheter ?

En poudre, le plus souvent. Même si certains maraîchers le vendent frais. Choisissez-le bio de préférence. Sous forme d'huile essentielle. Celle de *Curcuma longa* est utilisée pour les troubles digestifs, pour calmer les inflammations et la douleur des rhumatismes. Attention: vérifiez bien que l'huile essentielle ne soit pas de *Curcuma xanthorrhiza* ou de *Curcuma zedoaria* (cette dernière étant toxique sur le système nerveux).

Pour un usage cutané, n'oubliez pas de la mélanger à de l'huile végétale. En compléments alimentaires. Ces derniers couvrent presque toujours le curcuma avec de la pipérine ou de la broméline.

Comment l'utiliser ?

La prise standard est de 1,5 g de poudre par jour soit la moitié d'une cuillère à thé (avec une pincée de poivre).

Vous le saviez ?

En Inde, ses vertus anticancer sont reconnues. Les pays qui consomment du curcuma (Inde, Sri Lanka, Bangladesh, Myanmar, etc.) ont une prévalence des cancers du côlon, du sein, de la prostate et du poumon moins élevée, malgré des degrés de pollution, beaucoup plus importante que dans nos pays.

Source Top Santé



Historique du curcuma

Le curcuma est une plante herbacée vivace originaire du sud de l'Asie. Son rhizome séché et réduit en poudre est une épice très populaire. Le curcuma, nommé haridra en sanscrit, est un des principaux ingrédients du kari, un mélange d'épices omniprésent dans la cuisine indienne. En Asie, on a depuis longtemps découvert qu'ajouter du curcuma aux aliments permettait de conserver leur fraîcheur, leur saveur et leur valeur nutritive. Ainsi, bien avant l'époque des conservateurs synthétiques, le curcuma jouait un rôle primordial comme additif alimentaire. Son nom chinois, Jianghuang, signifie « gingembre jaune », une allusion à sa ressemblance avec le gingembre, une plante de la même famille, et à la remarquable couleur de son rhizome qu'on a utilisé comme colorant et teinture.

Médecine ayurvédique

La médecine ayurvédique ou médecine traditionnelle de l'Inde, de même que les médecines traditionnelles de la Chine, du Japon, de la Thaïlande et de l'Indonésie, le curcuma est utilisé pour stimuler la digestion, notamment parce qu'il augmente la sécrétion biliaire. En fait, ces propriétés sont universellement reconnues, si bien que le rhizome est commercialisé dans le monde entier. Au cours des dernières décennies, on a isolé, dans les rhizomes du curcuma, des substances auxquelles on a donné le nom de curcuminoides (la curcumine constitue environ 90 % de ces composés). Il s'agit d'antioxydants très puissants, qui pourraient expliquer un certain nombre des indications médicinales traditionnelles de cette plante, notamment pour le traitement de divers troubles inflammatoires dont les douleurs rhumatismales ou menstruelles. En Asie et en Inde, il est également utilisé

de façon topique pour accélérer la guérison des ulcères, des blessures ainsi que des lésions causées par la gale et l'eczéma, par exemple.

Recherches sur le curcuma

Dans ce domaine, la recherche est très active et les résultats de plusieurs essais cliniques sont attendus. Les chercheurs pensent que les effets antioxydants et anti-inflammatoires de la curcumine jouent un rôle dans la prévention et le traitement du cancer. Des études in vitro indiquent déjà que la curcumine inhibe la prolifération des cellules cancéreuses en agissant à divers moments de leur développement et qu'elle favorise la fabrication d'enzymes qui aident le corps à se débarrasser des cellules cancéreuses.

Prévention du cancer

Selon des données épidémiologiques, la prévalence de plusieurs cancers (du côlon, du sein, de la prostate et du poumon) est moins élevée dans les pays asiatiques où l'on consomme beaucoup de curcuma. En outre, de nombreuses études sur des animaux exposés à des substances carcinogènes indiquent que le curcuma pourrait prévenir plusieurs cancers (du poumon, du côlon, de l'estomac, du foie, de la peau, du sein, de l'œsophage, lymphomes et leucémie).

D'un point de vue clinique, les données sont encore peu nombreuses. Elles ont été obtenues avec des groupes ne dépassant pas 25 personnes dans le meilleur des cas. Néanmoins, les résultats sont prometteurs. Ils suggèrent que la consommation de curcuma pourrait être associée à une baisse du risque de cancer chez les fumeurs. Chez des patients à risque, des doses de 1 g à 8 g de curcumine par jour pendant 3 mois sont parvenues à faire régresser certaines

lésions précancéreuses. Enfin, le nombre et la taille des polypes intestinaux de personnes atteintes de polyposis familiale ont diminué sous l'effet de la curcumine (480 mg, 3 fois par jour) associée à la quercétine (20 mg).

Traitement du cancer

Les propriétés anticancéreuses de la curcumine sont prises très au sérieux par la communauté scientifique et plusieurs essais cliniques sont en cours. Jusqu'à présent, on ne dispose que de peu de résultats, mais ils sont encourageants.

Utilisée seule ou en association avec la chimiothérapie, la curcumine (8 g par jour) a permis, dans quelques cas, de stabiliser l'évolution du cancer du pancréas. Cet effet a également été observé chez des patients souffrant de cancer colorectal.

Ces études préliminaires ont toutefois confirmé ce que les études avec l'animal avaient révélé : la biodisponibilité de la curcumine est très faible. Elle est peu absorbée par les intestins et la fraction absorbée est rapidement transformée par le foie et éliminée. Les quantités qui se sont révélées efficaces dans les expériences in vitro sont donc difficiles à atteindre dans l'organisme.

C'est une des raisons pour laquelle les essais cliniques utilisent des doses si importantes et se focalisent sur les cancers du tube digestif où les quantités de curcumine demeurent élevées.

Adjuvant aux traitements

habituels du cancer. De nombreux résultats obtenus in vitro ou in vivo avec les animaux indiquent que la curcumine augmente les effets thérapeutiques de la radiothérapie et de la chimiothérapie en rendant les cellules cancéreuses plus sensibles à ces traitements. Elle pourrait aussi réduire leurs effets indésirables.

Ulcères gastroduodénaux

Les études in vitro et sur des animaux indiquent que le curcuma a des effets protecteurs sur la muqueuse gastrique et qu'il peut détruire ou inhiber la bactérie *Helicobacter pylori*, responsable de la plupart des ulcères gastriques et duodénaux. D'un point de vue clinique, les études sont rares et leurs résultats encore peu concluants. Toutefois, dans l'une d'entre elles, réalisée sans placebo, le taux de guérison a été de 75 % avec des doses de 3 g de curcuma par jour pendant 12 semaines.

Maladies inflammatoires chroniques

En Inde et en Chine, on utilise le curcuma depuis très longtemps pour ses propriétés à contrer l'inflammation. Des essais in vitro et sur des animaux ont donné des résultats positifs pour le traitement de la colite ulcéreuse, de l'arthrite rhumatoïde et de la pancréatite. Chez l'humain, les données sont encore parcellaires et il faudra attendre les résultats de plusieurs essais cliniques en cours pour se faire une idée plus exacte de son efficacité.

Arthrite

Comparée à des anti-inflammatoires classiques, la curcumine (1 200 mg par jour) s'est montrée aussi efficace que la phénylbutazone dans le traitement de l'arthrite rhumatoïde.

Quant au curcuma, des doses de 2 g par jour pendant 6 semaines ont produit des effets comparables à l'ibuprofène (800 mg par jour) sur des personnes souffrant d'arthrose. De bons résultats ont aussi été obtenus avec de la curcumine (200 mg par jour pendant 8 mois) couplée à de la phosphatidylcholine (Meriva®) afin d'améliorer son absorption par l'organisme.

Maladies inflammatoires des intestins

Un extrait normalisé de curcuma a été utilisé avec succès chez des personnes souffrant du syndrome de l'intestin irritable. Les 2 doses testées, équivalentes à 72 mg et 144 mg de curcumine par jour, ont permis de réduire les symptômes et d'améliorer le confort des malades. Il est à noter qu'un essai de plus grande envergure est en cours aux États-Unis.

Dans une autre étude avec des patients atteints de colite

ulcéreuse, la curcumine à raison de 1 g 2 fois par jour, en plus du traitement habituel (sulfasalazine ou mézalamine), a limité le nombre de crises aiguës de la maladie pendant les 6 mois qu'a duré le traitement. Les manifestations cliniques ont également régressé. Ces résultats confirment ceux obtenus au cours d'un essai préliminaire qui avait également montré des effets de la curcumine sur la maladie de Crohn.

Par ailleurs, le curcuma et la curcumine ont donné des résultats encourageants pour le traitement des oedèmes post-opératoires et de certaines inflammations de l'oeil.

Usage reconnu Troubles digestifs. La Commission E et l'Organisation mondiale de la Santé reconnaissent l'efficacité des rhizomes de curcuma pour traiter la dyspepsie, c'est-à-dire des troubles digestifs, comme les maux d'estomac, les nausées, la perte d'appétit ou les sensations de lourdeur. Au cours d'un essai clinique, le curcuma, à raison de 250 mg 4 fois par jour, a été nettement plus efficace qu'un placebo pour soulager les problèmes digestifs des participants.

Le curcuma est aussi utilisé pour améliorer les fonctions biliaires, qui sont souvent une des causes de la dyspepsie. Une préparation à base de chélidoine et de curcuma a été utilisée avec un certain succès sur des personnes souffrant de douleurs abdominales dans la région du foie29. La faible qualité méthodologique de cet essai et le fait que la chélidoine est aussi une plante qui stimule la vésicule biliaire rendent ces résultats difficiles à interpréter.

Divers

Les chercheurs s'intéressent également aux effets bénéfiques potentiels de la curcumine sur la maladie d'Alzheimer : 3 essais cliniques sont en cours.

Précautions

On s'intéresse de près aux effets anticancer de la curcumine, mais de hautes doses sont nécessaires. On ne connaît pas les effets à long terme de telles doses qui pourraient, dans certains cas, avoir des effets indésirables importants. Bien qu'on ne signale aucun cas d'effet indésirable lié à la consommation de curcuma ou de curcuminoides durant la grossesse, certains auteurs estiment qu'en raison de son emploi traditionnel pour traiter l'aménorrhée (absence de menstruations), les femmes enceintes devraient éviter de prendre de fortes doses de curcuma ou de curcuminoides.

Contre-indications

Obstructions et calculs biliaires. Si une lésion ou un calcul obstrue les voies biliaires, il est impératif de consulter un médecin avant d'entreprendre un traitement au curcuma.

Effets indésirables

Aucun connu aux doses habituellement utilisées.

Interactions

Avec des plantes ou des suppléments. Les effets du curcuma et de la curcumine peuvent s'ajouter à ceux d'autres plantes ou produits naturels ayant un effet anti-inflammatoire.

Source Passeport Santé

20^E FESTIVAL DU THÉÂTRE MAGHRÉBIN

Les Batnis hôtes de Monastir en Tunisie

El Bordj, pièce de théâtre produite par l'Association batnie pour la promotion culturelle sera présentée mercredi au 20e festival Khelifa- Stambouli du théâtre maghrébin de Monastir en Tunisie.

Le festival est programmé jusqu'au 19 avril, ont annoncé les médias tunisiens. *El Bordj*, mise en scène par Farroudji Mabrouk d'après le texte *Une nuit dans la tour de Babel* signé par un dramaturge irakien, explore la question de la tyrannie imposée au peuple par un potentat et la fin tragique de ce dernier. Les comédiens algériens Djamel Mezâache, Azzedine Benamar, Hamida Merzouk et Ali Saâdi y campent les principaux protagonistes. Le programme du festival Khelifa-Stambouli qui a ouvert ses

portes vendredi, en l'absence de la participation mauritanienne, a programmé une dizaine d'œuvres maghrébines dont *Ali Ben Ghadahoum, Bey populaire* (Tunisie), *Cauchemars* (Lybie), *La Clef* (Maroc), *Le Seigneur esclave* (Tunisie) et *Une Comédie* (Tunisie). Le Festival Khelifa-Stambouli du théâtre maghrébin s'assigne depuis deux décennies la mission de faire connaître et promouvoir les dernières créations du théâtre dans les pays du Maghreb.



Metropolitan Museum à New York 1^{re} exposition de trésors birmans



Une rare exposition s'ouvre la semaine prochaine au Metropolitan Museum à New York, consacrée aux anciens royaumes d'Asie du Sud-Est, avec notamment des trésors de Birmanie jamais vus auparavant à l'étranger. Le Met a passé cinq ans à préparer cette exposition de sculptures et objets du 5^e au 8^e siècle, en pierre, terre cuite et bronze, dont 22 venus de Birmanie. Ce sont les premières œuvres d'art prêtées par ce pays, après des dizaines d'années d'isolement international. Les autres viennent de musées du Cambodge, de Malaisie, de Thaïlande, du Vietnam, de Grande-Bretagne, du musée Guimet à Paris, et d'autres musées américains. *"La plupart de ces œuvres d'art puissantes ont rarement, voire jamais, été présentées en dehors de leur pays"*, souligne le directeur du Met Thomas Campbell. *"Nous sommes particulièrement honorés que le gouvernement de Birmanie ait signé son premier accord de prêt international, pour que ses trésors nationaux puissent figurer dans cette exposition"*, ajoute-t-il. L'exposition

"Royaumes perdus: Sculptures hindou-bouddhiques d'Asie du Sud-Est, du 5^e au 8^e siècle" sera ouverte au public du 14 avril au 27 juillet. Le Met a accueilli ces deux dernières années quelque 6,2 millions de visiteurs annuels, une audience nouvelle pour ces trésors birmans et pour la Birmanie, qui depuis 2012 a vu un allègement des sanctions internationales la frappant depuis les années 90. L'Asie du Sud-Est intéressait peu les anciens géographes, pour lesquels elle n'était que cet endroit *"au-delà de l'Inde et avant la Chine"*. Mais la région a produit certaines des plus belles œuvres d'art hindoues et bouddhiques ayant survécu, explique le conservateur John Guy. L'exposition traite de l'époque où ces deux spiritualités se sont enracinées dans la région depuis l'Inde, ont été absorbées dans les croyances locales, avant de donner naissance aux pays d'aujourd'hui. Enorme acte de confiance Il a fallu deux ans au Met - un processus long et rigoureux - pour négocier les prêts avec tous les pays, précise John Guy. *"Pour les Birmans c'est un*

exercice nouveau, et je dois dire qu'ils ont été extraordinairement professionnels", a-t-il relevé. Avant de venir à New York, certaines pièces n'avaient voyagé qu'une seule fois: par charrette, de l'ancienne cité de Sri Ksetra où elles avaient été exhumées en 1924-26, au musée local. Comme pour plusieurs autres prêts, les autorisations ont été décidées au niveau ministériel. *"C'est normal"*, dit John Guy. *"On leur demande d'emprunter leurs trésors nationaux, pour les exposer de l'autre côté du monde. C'est un énorme acte de confiance de leur part"*. Selon lui, l'exposition profitera à la région, avec notamment un impact sur le tourisme et la coopération culturelle. Quand l'exposition rentrera en Birmanie en août, deux conservateurs iront par exemple sur place pour travailler sur des pièces qui avaient été jugées trop fragiles pour voyager jusqu'à New York. Parmi les plus belles pièces venues de Birmanie, une plaque de grès du 6^e siècle, qui couvrait une chambre funéraire à Sri Ksetra.

MUSIC AND PEACE AU CENTRE D'ÉTUDES ANDALOUSES DE TLEMCCEN

Les Zianides chantent la paix

Le Centre d'études andalouses relevant du Centre national de recherches en préhistoire, anthropologie et histoire (CNR-PAH) de Tlemcen organisera, du 20 au 27 avril prochain, une activité musicale intitulée "Music and peace", a-t-on appris lundi d'une responsable. Cette activité, première du genre pour ce centre récemment inauguré par la ministre de la Culture et à laquelle prendront part des troupes musicales de Tlemcen et l'ensemble "Music and peace" de Lille, comportera un programme varié dont une conférence sur la musique andalouse de Tlemcen qui sera animée par Benghabrit Tewfik et des master class avec les élèves de l'association musicale El kortobia de Tlemcen. Des séances d'apprentissage de musique hawzi et classique encadrés par les maîtres Tlemcéniens et lillois sont également programmées de même qu'un concert mixte (Tlemcen-Lille), a-t-on indiqué de même source. Le Centre des études andalouses de Tlemcen est un espace dédié uniquement à la recherche. Il s'occupe de l'anthropologie, de la préhistoire, de la linguistique et de l'anthropologie de la musique et a pour champ d'investigation toute la région ouest du pays, a indiqué son directeur, le professeur Hadjouis Djillali.



ACCUSÉ levez-vous !



DIVORCE

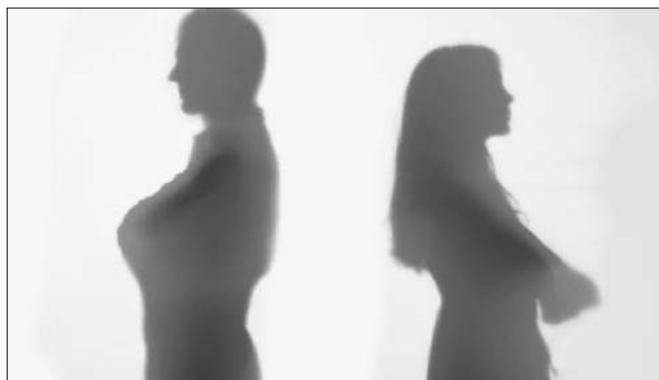
A cause des résultats scolaires

Mouna, la petite fille de huit ans, eut droit à plusieurs cadeaux et Djamel à aucun. Il n'avait eu droit qu'à la tristesse de voir qu'il avait cessé d'être le fils de... son père.

PAR KAMEL AZIOUALI

Le père cria de toutes ses forces si bien que les murs du petit F3 en tremblèrent :
- Djamel ! Djamel ! Viens un peu ici !
Le gosse de dix ans, qui s'était enfermé dans le débarras dès que son père eut sonné à la porte, arriva en tremblant.
- Il paraît que tu as ramené ton carnet scolaire...

- Euh... oui... père... euh...
- Et il paraît qu'il n'est pas beau à voir...
- Euh... non pas vraiment...
- Pourquoi ta sœur Mouna me l'a montré dès que je suis rentré alors que toi tu étais caché dans le débarras ?
- Euh... je ne sais pas...
- Et où est-il ce carnet scolaire ?
- Dans le cartable... je vais te le ramener, père...
Belkacem devina que les résultats scolaires de son fils devaient être catastrophiques.
- Tu t'es classé combien ?
- Euh... 36... mais, j'ai la moyenne ... tu sais...
- Quoi ? 36 ? Prends ça, petit vaurien !
La giflette était si violente qu'elle fit tomber le petit garçon.
- 36e et tu oses montrer ton visage devant moi ?
- Euh... C'est pourquoi je m'étais caché, père...
Le père prit le carnet et se mit à consulter son contenu.
- Et dire que tu manges comme dix personnes



! 36e sur 45 élèves ! C'est une vraie catastrophe ! Relève-toi !
Le gosse se releva et reçut une seconde giflette. Attirée par les sanglots de son fils, Nora sortit de la cuisine où elle était en train de préparer du café à son mari.
- Qu'est-ce que tu fais, Belkacem ?
- Je corrige ce petit idiot que nous avons conçu !
- Ce n'est pas en le frappant qu'il apprendra à mieux étudier !
Elle l'aïda à se relever et lui demanda d'aller se laver.
- Mais qu'est-ce qu'il te prend, femme ? Tu prends sa défense, maintenant ? Tu m'empêches de l'éduquer ?
- Non, Belkacem, tu n'es pas en train de l'éduquer, tu es en train de faire de lui un complexe ! Tu connais les enfants du voisin du dessus ?
- Les enfants de M. M'Barek ? Ils sont bien éduqués, ceux-là.
- Et très bons en classe ; ils sont toujours les premiers. Et tu sais pourquoi ? Leur père ne

les a jamais frappés ! Il discute avec eux ; il leur parle. Et ce matin, j'ai entendu à la radio une spécialiste de l'éducation qui n'arrêterait pas de dire qu'avec des paroles bien mesurées, on peut parfaitement bien éduquer un enfant ! Si tu veux que Djamel travaille mieux en classe, tu dois seulement lui parler.
- D'accord... C'est ce que je vais essayer de faire.
- Et regarde Mouna, parce qu'on ne la frappe pas souvent, elle est très bonne en classe !
- Oui, tu as raison, je crois...
Quelques mois après, Mouna réussit à être première de sa classe. Ses parents décidèrent d'organiser pour elle une petite fête. Au plus fort de cette fête, Belkacem appelle son fils et celui-ci, habitué aux coups, arrive en tremblant.
- Oui père, me voici !
- Pourquoi trembles-tu ? Je n'ai pas l'intention de te frapper. Tu es libre de rater tes études ; tu es libre de devenir plus tard éboueur ou gardien de parking ! Dorénavant, tu n'es pas mon fils. Mouna est ma fille mais

toi, je ne te connais pas. Que ferais-je d'un fils idiot ? D'un vaurien ! Tu peux rester ici dans cette maison, manger, dormir et te laver mais je ne suis plus ton père. Maintenant, va-t-en !

Mouna, la petite fille de huit ans eut droit à plusieurs cadeaux, et Djamel à aucun. Il n'avait eu droit qu'à la tristesse de voir qu'il avait cessé d'être le fils de... son père. Alors, n'y tenant plus devant tant de discrimination parentale, il sortit du salon où avait lieu la petite fête. Vers 18h, soit trois heures après le coup d'envoi de la fête de Mouna, la mère s'aperçut que l'absence de son petit Djamel s'était un peu trop éternisée. Alors, elle se mit à le chercher. Elle sortit au balcon, scruta les rues et le terrain vague où il aimait jouer au football, elle ne le vit pas. Ce n'est qu'après près d'une heure et demie de recherches qu'on le retrouva à la terrasse... Pendu. Il s'était pendu ! Il s'était suicidé ! Au début on avait pensé à un crime, mais Mouna déclara après avoir vu son frère sortir du débarras avec une corde. Et bien sûr, à aucun moment, elle n'avait soupçonné ce qu'il avait l'intention d'en faire. Il avait tout bonnement décidé de n'être plus le fils de son père au sens propre du terme ! Le père s'était rendu compte, une fois trop tard que des paroles cruelles pouvaient faire plus mal que les plus violents des coups !
Mais les choses n'allaient pas en rester là. Nora une fois le choc du drame passé, elle accusa son mari d'avoir été à l'origine du désespoir morbide de leur fils. Et elle l'a accusé d'être un mauvais père et un mauvais mari... Même la fête organisée pour leur fille Mouna n'avait qu'un seul but : faire crever de jalousie Djamel. La tension du couple ne faisant qu'augmenter en intensité, les deux époux en arrivèrent au divorce.
Pas facile d'élever un enfant et de gérer un foyer.

K. A.

Un prénom... incestueux

Rachid et Souad étaient mariés depuis trois mois seulement. Ils formaient ce que l'on pouvait appeler un joli couple. Ils s'entendaient à merveille et aucun d'entre eux n'avait besoin de finir une phrase pour que l'autre sache ce qu'il ou ce qu'elle voulait dire. Ils avaient suivi à peu près les mêmes études, lui, était médecin et elle, dentiste.
Un matin, Rachid ouvrit les yeux, regarda Souad qui était déjà réveillée mais qui n'avait pas osé bouger pour le réveiller, et il soupira tristement :
- Ah ! Si ma pauvre mère était en vie ! Elle t'aurait aimée, tu sais ! Mais hélas ! Elle est partie avant même ma réussite en sixième ! Ma pauvre mère !
Pour le consoler, Souad le serra dans ses bras et lui murmura à l'oreille :
- Tu te rappelles de notre rencontre, il y a quatre ans et demi ?
- Cela fait effectivement quatre ans et demi que nous sommes rencontrés, Souad... Dans un bus universitaire. Je t'ai cédé ma place, tu t'es assise puis nous avons engagé une conversation sur la galanterie... Je me rappelle. C'était une discussion débile... Je te disais n'importe quoi pour ne pas avoir à te dire ce qui me tenait à cœur vraiment...
- Et qu'est-ce qui tenait à cœur ?
- Tu le sais bien, Souad. Je te le dis et je te le répète chaque soir : que tu es merveilleuse !
- Merci, merci, Rachid... Au fait...
- Ou ?

- Tu sais que mon père va venir demain ?
- Non... Il veut te voir encore ! Il t'aime plus que ta mère...
- Qu'est-ce qui te fait dire cela ?
- Tu viens de me dire qu'il vient demain... Seul... Sans ta mère... J'en ai déduit qu'il t'aime plus que ta mère.
- Non, Rachid, là, tu es hors-jeu ! Il vient chez nous parce que c'est demain que nous irons à la mairie pour inscrire notre mariage ! Tu l'as oublié !
- Oh ! Oui, c'est vrai ! Où avais-je la tête ? C'est demain effectivement...
- Cela fait trois mois que nous sommes mariés et nous n'avons pas encore notre livret de famille !
Le lendemain, le père de Souad, celui de Rachid et quelques témoins s'étaient retrouvés au siège de l'APC. Souad avait signé la première sur le registre de l'état civil. Rachid ensuite prit le stylo. Mais avant de signer, il jeta un coup d'œil sur ce qu'avait écrit sa jeune épouse et son regard se figea. Il fixa un bon moment ce qu'elle avait écrit et hurla : - Ya yemma !
Il s'évanouit. Quand il eut repris connaissance au bout de trente secondes environ, il murmura :
- Ma mère est heureuse ! Elle est venue et elle a signé sur le registre !
On regarda dans le registre et on ne remarqua rien d'anormal.
- Comment cela, il n'y a rien d'anormal ? s'écria alors Rachid ! Je viens de voir son prénom : Tassaadit !
Souad sourit alors :

- Tassaadit, c'est mon prénom Rachid ! Mon vrai prénom ! Il me déplaisait tellement que je me faisais appeler Souad ! Tu me vois, moi, à la fac, avec mes copines qui m'appelleraient Tassaadit ?
Rachid ouvrit de grands yeux ! Tu t'appelles Tassaadit ! Oh ! ce n'est pas vrai ! C'est le même prénom que ma pauvre mère ! Non... Tu m'as trahi, Tu m'as trahi, Tu m'as trahi !
- Non, je ne t'ai pas trahi ! Je ne savais pas que ta mère s'appelait Tassaadit ! Tu ne me l'as jamais dit sinon je t'aurais dit que je m'appelais Tassaadit ! Et puis, je ne vois pas où est le problème !
- Oh ! Si ! Pour moi, il y a un très gros problème ! Je ne peux vivre avec une femme dont le prénom me rappelle constamment ma mère... Non...Non... Je ne signe pas ! Nous n'aurions jamais dû nous marier. Notre mariage est incestueux !
Ce disant, Rachid sortit de la mairie en courant.
L'inscription du mariage à l'état-civil fut reportée.
La nuit venue, Rachid dormit au salon. Ses deux sœurs cadettes et son père avaient beau essayer de le raisonner mais en vain. Il voulait rompre avec Souad...
Quatre autres mois s'étaient écoulés sans qu'il ne se soit plus rien "passé" entre Rachid et... Tassaadit qui pourtant s'aimaient à la folie.
Finalement au bout d'une année, Rachid signa l'acte de mariage uniquement pour pouvoir signer, par la suite, les documents liés au... divorce !

K. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE BENSROUR
COMMUNE DE BENSROUR
N.L.F n° : 098428245036714

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT n°: (02/2014)

Le P/APC de la commune de Ben Srou lance un avis d'appel d'offres national Restreint pour :

AMENAGEMENT URBAIN CENTRE VILLE BENSROUR

Les entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine travaux publics et titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle (catégorie III et plus) peuvent retirer le cahier des charges au niveau du siège de la commune de Ben Srou contre le paiement de 2000,00 frais du tirage auprès du trésorier communal de Ben Srou.
Les offres techniques et financières, conformément à la réglementation en vigueur, doivent être dûment remplis accompagnés des documents légalisés et en cour de validité, à savoir :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
AMENAGEMENT URBAIN CENTRE VILLE BENSROUR
(soumission à ne pas ouvrir)

1/ DOSSIER TECHNIQUE

- 1- Déclaration à souscrire remplie, datée, signée et cachetée
- 2- cahier des charges (cpt et cps) doivent être, datés, signés et cachetés
- 3-les statuts des soumissionnaires pour les personnes morales (copie conforme légalisée)
- 4- attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2012 pour les personnes morales (copie conforme légalisée)
- 5- certificat de casier judiciaire n°: 03 (copie originale en cours de validité)
- 6- registre de commerce (copie conforme légalisée)
- 7- certificat de qualification et de classification catégorie 3 et plus travaux public (activité principale) (copie conforme légalisée)
- 8- extrait de rôle apuré ou échéancier au nom du soumissionnaire (copie originale ou conforme légalisée de validité)
- 9- certificat de la mise à jour : CACOBATH - CNAS - CASNOS (copie conforme en cours de validité)
- 10- Bilan financiers des deux dernières années dûment visés par les services des impôts
- 11- Planning prévisionnel de réalisation des travaux, signé et paraphé
- 12- Copie légalisée de la liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (liste des moyens matériels notariée, accompagnée des copies des cartes grises et des actes d'assurances légalisés en cour de validité)
- 13- Liste de moyen humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés à la CNAS (copie conforme légalisée)
- 14- certificats des bonnes exécutions des travaux similaires signés par les maîtres d'ouvrages des (5) dernières années
- 15- déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée
- 16- numéro d'identification fiscale (copie conforme légalisée)

2/ DOSSIER FINANCIER

- 1- lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée
- 2- bordereau des prix unitaires remplie en chiffre, datée, signée et cachetée
- 3- devis quantitatif et estimatif remplie, datée, signée et cachetée

Remarque : les documents fiscaux et parafiscaux doivent être actualisés avec extrait des rôles originale sont obligatoires avant la signature du marché.

Le délais de préparation des offres est fixé à (21 jour) à compter de la 1^{re} parution de l'appel d'offre.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délais de préparation des offres jusqu'à 12.00 h

Après la première date de parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et BOMOP, si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour de repos légal ou fin de semaine, la durée de préparation des offres sera prolongée au jour de travail suivant.

Le délais de validité des offres est fixé à 03 mois + le délais de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres. tous les soumissionnaires sont invités d'assister l'ouverture publique des plis qui sera le dernier jour de préparation des offres et qui correspond au jour de dépôt des offres à 14.00 h au siège de la commune de Bensrou.

Le P/APC Bensrou

Midi Libre n° 2155 | Mercredi 16 avril 2014 - ANEP - 117 652

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
Circonscription Administrative de BAB EL OUED
Commune de Rais Hamidou
Bureau des Marchés

ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية باب الوادي
بلدية الرايس حميدو
مكتب الصفقات العمومية

Avis de prorogation de délai d'un avis

D'adjudication

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété modifié et complété par le décret présidentiel N°12-23 du 18 janvier 2012 et le décret présidentiel n° 13-03 du 13 janvier 2013, portant réglementation des marchés publics.

Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Rais Hamidou met à la connaissance des entreprises soumissionnaires de l'opération suivante:

- L'adjudication des sites destinés à l'affichage publicitaire au niveau du territoire de la commune de Rais Hamidou en contrepartie, de la fourniture, la pose, l'entretien d'un ensemble de mobilier urbain et du versement d'une redevance annuelle.

Du prolongement du délai de préparation des offres de l'adjudication jusqu'au 27/04/2014, paru dans les quotidiens nationaux «Midi libre» et «المحرور اليومي» du 16/02/2014.

Le Président de L'Assemblée Populaire
Communale RAIS HAMIDOU

Midi Libre n° 2155 | Mercredi 16 avril 2014 - ANEP - 117 296

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
Direction de l'Urbanisme et de la Construction
De la Wilaya de Blida
Avenue des Martyrs Oulid Vaïch W. Blida
NIF : 000209015006256

MISE EN DEMEURE N°02

Objet : A/S réalisation des travaux de VRD primaires et secondaires du site 4239 logements Sidi Hamed - Meftah - w. de BLIDA - Lot N°: 02 : assainissement.

-Vu le marché N° 337/ DUC/ 2012 du 31.12.2012 portant réalisation des travaux de VRD primaires et secondaires du site 4239 logements Sidi Hamed - Meftah - w. de BLIDA - Lot N°: 02 : assainissement.

-Vu le ralentissement dans les travaux.

-Vu le retard considérable enregistré dans l'avancement des travaux.

L'entreprise EGTPHB Ahmed Aïad Mohamed dont le numero du NIF est 194809100001746 représenté par Mr Ahmed Aïad Mohamed, sise à la Cité Nouvelle N°17 - Mouzaia-Wilaya de Blida, est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai de quarante huit (48) heures à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale.

Faute de quoi une résiliation au tort sera prononcée à l'encontre de l'entreprise.

Midi Libre n° 2155 | Mercredi 16 avril 2014 - ANEP - 117 358

MIDI
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION 2155



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.70.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@midi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@midi-dz.com

LIGUE 1, LA JSK BOUCLE AUJOURD'HUI SON STAGE À BLIDA

Des satisfactions pour Aït Djoudi

Après une semaine de travail, les Canaris boucleront aujourd'hui leur mini-stage à Blida, en prévision de la suite de la compétition, notamment la finale de la coupe d'Algérie prévue le 1er mai prochain face au MC Alger.

PAR MOURAD SALHI

Les Canaris ont réussi avant-hier lundi à remporter leur troisième match amical face à l'Olympique de Médéa sur le score de 2 buts à 1. En effet, des satisfactions ont été constatées par le premier responsable à la barre technique des Jaune et Vert, Azzedine Aït Djoudi, qui a tout fait pour la réussite de ce stage. La principale satisfaction de l'ancien entraîneur de l'équipe nationale olympique reste la bonne réaction du compartiment offensif qui a réussi à inscrire dix buts en trois matchs, ce qui donnera une moyenne de 3,3 buts par match. Une belle moisson qui ne fera que réjouir le staff technique, notamment Azzedine Aït Djoudi qui rêve de remporter la finale de la coupe d'Algérie. Certes, ce sont des matchs amicaux, mais inscrire ce nombre aussi important de buts donnera de la confiance

aux joueurs. Une chose est sûre, la satisfaction du coach ne se résume pas seulement sur le plan comptable, mais également sur le plan technique des joueurs. De belles choses ont été constatées au cours de ces joutes amicales très importantes en cette trêve forcée.

Il reste encore six journées avant la clôture de cet exercice footballistique, les Canaris affichent de bonnes intentions d'aller jusqu'au bout de leur objectif. Ils n'ont pas perdu le moindre match depuis un certain temps, les coéquipiers de Ali Rial confirment de plus en plus leur regain de forme. Etant sur une courbe ascendante, la formation phare de la ville des Genêts aura une belle carte à jouer cette saison. Il faut savourer ce moment d'euphorie, mais il ne faut surtout pas oublier qu'il y a encore du travail à effectuer en gardant cet état d'esprit et cette envie d'aller de l'avant. « Nous avons réussi l'essentiel pendant cette période de préparation. Je suis satisfait du rendement de mes joueurs durant toute la période en appliquant à la lettre les consignes. Les trois matchs amicaux étaient très bénéfiques pour nous dans la mesure où plusieurs joueurs qui manquaient du temps du jeu ont rejoué », a indiqué le premier responsable à la barre technique des Jaune et Vert.

Une semaine reste encore pour les Canaris afin d'effectuer les derniers réglages et être prêts pour la suite du parcours. Les



Kabyles qui misent beaucoup sur la coupe d'Algérie ont intérêt à continuer à travailler sérieusement. Leur adversaire du jour, le MC Alger, a, de son côté, prévu un mini-stage de préparation la semaine prochaine à Blida afin de permettre aux joueurs de s'acclimater et avoir leurs repères.

M. S.

ATHLÉTISME, L'ENTRAÎNEUR NATIONAL KAMEL SAÏDI

"Les athlètes algériens parés pour le podium"

L'Algérie prendra part aux Championnats d'Afrique des nations d'haltérophilie (cadets/juniors, garçons et filles), prévus du 17 au 22 avril à Tunis, avec la ferme intention de "revenir avec plusieurs podiums et des performances probantes", affirme l'entraîneur national, Kamel Saïdi. Vingt-quatre athlètes représenteront l'haltérophilie algérienne (8 cadets, 7 juniors et 9 en filles pour les deux catégories), aux côtés d'une centaine d'autres représentants de plus de 12 pays du continent. "On va à Tunis pour au moins défendre nos acquis de la dernière édition au Maroc (titre par équipes chez les cadets et la seconde place en juniors), voire essayer de faire mieux chez ces jeunes catégories. La tâche de nos athlètes ne sera pas de tout repos, mais ils se sont bien préparés et ont nettement progressé depuis la dernière édition", a déclaré, à l'APS, l'entraîneur national en chef. Pour s'armer de tous les atouts afin de faire mieux que la précédente édition, les athlètes sélectionnés ont bénéficié d'une longue préparation à Alger (complexe Lakhdar-Ezzine, Chéraga) avec du bi-quotidien au programme et une moyenne de neuf séances par semaines. Ce volume de travail a été revu à la baisse à l'approche de l'évènement. "A chaque fois qu'on prépare une compétition d'une telle envergure, on regroupe les athlètes sélectionnés pour une longue durée pour remédier au travail insuffisant effectué par ces athlètes au sein de leurs clubs (faute de moyens). On essaye de développer à chaque fois, les qualités physiques de ces athlètes qui progressent dans

les charges d'un stage à un autre. Il faut maintenant maintenir cette forme physique et continuer cette progression", a expliqué l'entraîneur national.

Baptême du feu pour cinq athlètes

Parmi les 15 athlètes garçons (cadets et juniors), cinq effectueront leur baptême du feu avec les championnats d'Afrique. Ils auront ainsi l'occasion de découvrir le haut niveau, après avoir confirmé leurs places en championnat national. Il s'agit des cadets Salaheddine Guerri (77 kg), Ismaïl Rabeïhi (50 kg), Abdelhak Mohamed Tahar (69 kg) et des juniors Anouar Benhamou (+105 kg) et Ismaïl Choukal (77 kg). "Les critères de choix pour être sélectionnable en équipe nationale sont clairs à nos yeux, nous techniciens. Il y a le côté technique de l'athlète, la morphologie type d'un haltérophile, l'âge et évidemment le classement en championnat. Les athlètes choisis pour le rendez-vous tunisien possèdent ces critères et ont toute notre confiance. Cela dit, les portes de l'équipe nationale restent toujours ouvertes pour les potentialités avérées", souligne, pour sa part, le coach adjoint, Abdelmadjid Boulahia. Il faut rappeler que les championnats d'Afrique de Tunis sont qualificatifs aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), août 2014 à Nanjing en Chine, chez les cadets et cadettes d'où la double importance de la compétition pour les sélections africaines. Chacun des trois premiers pays au classement général par équipes aura le

droit à un athlète aux JOJ. "La compétition aura une double importance pour les cadets et cadettes. Elle compte pour les titres africains et est qualificative aux JOJ. C'est une aubaine pour nos athlètes qui ont les capacités de nous sortir le grand jeu et réaliser de belles performances. Un travail psychologique est fait dans ce sens en faveur des athlètes par les différents staffs techniques", a tenu à ajouter l'entraîneur national en chef.

Les filles pour défendre les titres acquis

Chez les filles, dirigées par le duo Azzedine Basbas (entraîneur en chef) - Abdelaziz Mezouar (adjoint), les mêmes objectifs ont été fixés pour la participation algérienne, à savoir défendre le titre par équipes de l'édition du Maroc pour les cadettes et faire de même ou mieux avec les juniors qui avaient remporté le titre de vice-championnes d'Afrique au cours de la précédente édition. Quatre athlètes filles des neuf engagées participent pour la 1re fois à des championnats d'Afrique. Il s'agit de Fatima Laghouati (48kg), Souleïf Kadim (69kg), Chahinez Bouchelaghem et Hedja Hamadi (69kg). "Là aussi, nous avons beaucoup d'espoir de marquer de belle manière ces Championnats d'Afrique et être présents aux JOJ de Nanjing. Les athlètes choisies, en cadettes et juniors, sont capables de s'illustrer et possèdent des potentialités et qualités à faire valoir", a indiqué le Directeur technique national (DTN), Yahia Zaïdi.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE BOXE JUNIORS, GARÇONS

Aït Beka qualifié aux 16^{es} de finale, Mordjane éliminé

Le boxeur algérien Jugurtha Aït Beka (52 kg) s'est qualifié, lundi, aux 16^{es} de finale des Championnats du monde de boxe (garçons et filles), qui se déroulent du 10 au 25 avril à Sofia, en Bulgarie, alors qu'Oussama Mordjane (49 kg) s'est fait éliminer par un boxeur italien. "Jugurtha Aït Beka, champion d'Afrique en titre à Yaoundé (Cameroun), a fait un combat exemplaire face au boxeur turc Koc Omar (2-1). Malheureusement pour Mordjane, il n'a pas eu la même réussite que son compatriote", a déclaré, à l'APS, le directeur technique national, Mourad Meziane, joint par téléphone alors qu'il se trouve à Sofia. Pour le chargé de la direction technique nationale, Oussama Mordjane "a réalisé une très belle prestation face au boxeur italien Zara Christian et il avait tous les moyens pour décrocher une qualification au prochain tour, mais le staff technique a été surpris par la décision finale des arbitres", a ajouté Meziane, très affecté par cette élimination. Mardi, deux boxeurs algériens feront leur entrée en lice pour le compte des 32^{es} de finale. Il s'agit de Salem Tamma (56 kg) face au boxeur afghan, Eshaq Zai Mohd Haron, alors que Chemseddine Kramou (60 kg) sera opposé au Moldave Buscan Dorin. Dix pugilistes algériens, dont deux filles, prennent part à ces joutes mondiales, sous la conduite des entraîneurs de la sélection féminine Khaled Harima et Slimane Bennour et des coaches de la sélection masculine, Mourad Ouhib, Ahmed Dine et Hafid Boubekri.





Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.

- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,

- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing

- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée

- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients

- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)

- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes

- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes

- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes

- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

- environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence :

- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services,
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.

- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.

- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Superviser et contrôler la gestion des agences.

- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise.

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

ANNIVERSAIRE

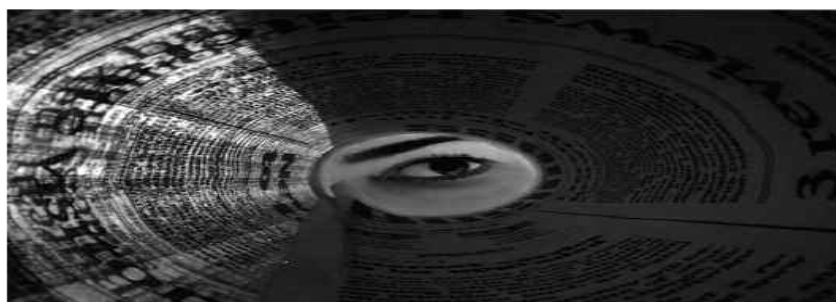
A notre adorable Fatima Medini

A l'occasion de la célébration de tes 21 printemps, *Amina, Nawal, Dalila, Ouadia et Nabila* de la cité universitaire de "Bastos" Tizi-Ouzou, te souhaitent un joyeux et heureux anniversaire. Que Dieu Le Tout-Puissant puisse t'apporter santé, bonheur, réussite et prospérité.

Tes amies qui t'aiment

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 20, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@iemidi-dz.com
 Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@iemidi-dz.com

Cuisine

Quiche aux merguez et à la courgette



Ingrédients :

4 merguez
2 courgettes
2 œufs + 2 jaunes
Pâte brisée
Huile
10 g de beurre
25 cl de lait
1 bonne pincée de cumin moulu
1 pincée de noix de muscade
Sel, poivre
25 cl de lait

Préparation :

Beurrer le moule et le fariner légèrement, étaler la pâte et la piquer avec une fourchette. La faire précuire 10 min environ.

Laver les courgettes, les détailler en dés, les faire sauter dans l'huile bien chaude, saler, poivrer et réserver. Dans une poêle, faire cuire les merguez sans matière grasse ; saupoudrer de cumin, puis les couper en petits morceaux.

Dans un saladier, battre les œufs avec le lait, la crème fraîche, ajouter les dés de courgettes, les morceaux de merguez, mélanger délicatement le tout. Verser cette préparation sur la pâte précuite. Glisser le plat dans le four et faire cuire pendant 25 min environ. Lorsque le dessus de la quiche est bien doré, éteindre et laisser la quiche reposer 5 min dans le four éteint. Pour lui donner un petit côté oriental, décorer avec quelques feuilles de coriandre ou de menthe

Macarons



Ingrédients :

4 blancs d'œufs
220 g de sucre glace
120 g de poudre d'amandes
50 g de sucre en poudre
50 g de chocolat en poudre

Préparation :

Préchauffer le four à 160 degrés. Mélanger le sucre glace et les amandes. Mettre ce mélange au four pour sécher ces deux ingrédients. Battre les blancs d'œufs en neige très ferme. Sans cesser de battre, ajouter le sucre en poudre. Ajouter le chocolat au mélange amandes-sucre glace. Puis incorporer ces 3 ingrédients aux blancs d'œufs délicatement. Mettre dans une poche à douille et sur un plat de cuisson avec papier sulfurisé, former des petits ronds de même taille. Laisser reposer 20 à 30 minutes et mettre au four ! Ensuite, coller les macarons entre eux avec du Nutella, de la confiture ou de la ganache au chocolat.

SOINS DE BEAUTÉ

Méthodes naturelles pour retrouver une belle peau

Un mauvais régime alimentaire, une fatigue physique et/ou psychologique, la pollution, une trop faible consommation d'eau et voilà notre peau, déshydratée, perd de sa souplesse. Très vite, ridules et rides apparaissent. Dans ce programme, retrouvez quelques astuces pour préserver la jeunesse de votre peau.

Le gommage, la base de la beauté de votre corps :

Fait 2 fois par semaine, il permet l'élimination des cellules mortes sur l'ensemble de votre corps. Il favorise également l'absorption des produits de soins que vous utilisez. Votre peau vous le rendra : elle sera immédiatement plus douce !

Les petits-déjeuners tout fruit :

Faites le plein de fruits frais dès le matin. Et pour un maximum d'efficacité, préparez-vous aussi des « boosts ». Passez à la centrifugeuse des fruits et légumes de votre choix et buvez-en un grand verre. Ces vitamines et antioxydants sont si importants

pour notre santé et notre beauté.

La crème hydratante :

Après un nettoyage soigneux de votre peau, appliquez sur le corps et le visage une crème riche en agents hydratants : beurre de karité ou huile d'argan par exemple. Cela vous permettra d'éviter l'apparition de petites rides au niveau du visage et des seins.

Consommez les aliments à faible indice glycémique :

- Choisissez les céréales complètes (pain complet, riz complet) ;
- Consommez des légumes secs ; leur index glycémique est faible !
- Limitez les sucreries type



biscuits, bonbons, sodas et autres.

Limitez les expositions prolongées au soleil qui abiment votre peau :

Utilisez une protection solaire avec filtres UVA et UVB pour éviter l'apparition de petites taches brunes dues aux expositions successives.

La crème de nuit :

La nuit, votre peau repose dans une atmosphère où la température et le taux d'humidité

sont constants. Elle est ainsi plus réceptive pour se nourrir et se régénérer. Votre crème de nuit va donc l'aider à se régénérer et à compenser les carences qui apparaissent avec le temps, tout en la protégeant des radicaux libres.

Buvez !

Boire pour hydrater son corps mais, aussi, pour le nettoyer et éliminer les toxines et conserver ainsi une belle peau !

CONSEILS PRATIQUES

Prendre soin des oreilles des enfants

Le très jeune enfant n'a pas encore de sécrétion de cérumen.

- Si l'eau de son bain s'introduit dans le canal auditif, y verser un peu d'eau claire à peine tiédie et laisser s'écouler le liquide.

- Ne pas nettoyer les oreilles de bébé après le bain ou la toilette. A la rigueur, utiliser un petit morceau d'ouate, tamponner doucement l'entrée du conduit.

- Rincer soigneusement et essuyer le pli du pavillon de l'oreille (sillon rétro-auriculaire), là où les poussières peuvent s'accumuler. De l'eau seule suffit, même en cas d'inflammation.

- Lorsque l'enfant est plus



grand, lui enseigner la toilette des oreilles (extrêmement simple). Ni eau ni irrigation. Pas de cure-oreille en métal ou autre matière dure qui peut blesser le conduit. Eviter les petites éponges montées sur

tige : elles ne nettoient rien et, comme les morceaux de tissus ou de papier torsadé, elles refoulent le cérumen et le bloquent près du tympan,

où il risque de sécher et de causer une obstruction. A la rigueur, enrouler un peu d'ouate sur le bout arrondi d'une allumette et, à sec, frotter doucement l'entrée du conduit.

- En cas de bouchon de cérumen ou d'obstruction, le médecin doit intervenir.

- Si l'oreille "coule", il s'agit d'un catarrhe de l'oreille externe ou moyenne.

- Tenir l'enfant éloigné des sources de bruit intense. La mode du walkman est néfaste, de même que les écouteurs des postes de radio.

- Ne jamais gifler l'enfant, spécialement sur l'oreille. Il peut en résulter des dégâts au niveau du tympan.

- Si des corps étrangers sont logés dans le conduit, demander l'intervention du médecin. S'il s'agit d'un insecte vivant, l'évacuer en remplissant l'oreille d'eau ou de glycérine (ou d'alcool dilué).

Astuces

Tester la fraîcheur d'un poisson



Enfoncez un doigt dans la chair du poisson et observez ! Si la chair du poisson reprend sa forme initiale presque aussitôt, c'est que le poisson est frais.

Peler les poivrons



Placez-les coupés en deux dans le four bien chaud, après les avoir lavés. La peau va alors noircir, vous pourrez les sortir du four et peler les poivrons une fois refroidis.

Disposer de citron confit en 10 mn



Dans un bol, mettez autant d'eau que de sucre. Mélangez puis ajoutez le citron coupé en tranches. Chauffez le tout au micro-ondes 10 mn en remuant régulièrement pour éviter les éclaboussures.

Augmenter l'arôme du café



Pour améliorer l'arôme du café, placez un grain de gros sel dans la mouture. Vous pourrez encore mieux apprécier votre café avec son goût et son arôme ainsi relevés !

[illegible]

Les volcans sur Vénus pourraient être encore actifs

Sur la planète Vénus, les nombreux volcans pourraient encore entrer en éruption.

Des chercheurs français ont étudié la planète Vénus à l'aide des données fournies par la sonde européenne Venus Express et suggèrent que certains des nombreux volcans qui s'y trouvent, pourraient être encore en activité.

Cela fait désormais quelques années que la sonde Venus Express de l'Agence spatiale européenne (ESA) observe Vénus. Une durée largement suffisante pour fournir un grand nombre de données sur la planète et permettre aux chercheurs d'en savoir plus sur elle. En étudiant les résultats obtenus, ces derniers ont ainsi formulé une hypothèse étonnante : selon eux, il est possible que les nombreux volcans présents à la surface de Vénus soient toujours actifs.

En effet, immédiatement après son arrivée sur Vénus en 2006, la sonde spatiale a enregistré dans la haute atmosphère de la planète une augmentation significative de la densité moyenne en dioxyde de soufre, suivie d'une forte baisse. Or, ce gaz, abondant sur Vénus, est, sur Terre (où il est plus rare), émis par les volcans. "Si vous voyez une augmentation de dioxyde de soufre dans la haute atmosphère [de Vénus], vous savez que quelque chose l'a mis en place récemment, parce les molécules en sont détruites par la lumière du soleil après seulement quelques jours", explique Emmanuel Marcq, de l'institut de recherche français LATMOS, auteur



principal de l'étude cité par LiveScience. Mais en vérité, cette hypothèse ne date pas d'hier. En voyant

les centaines de volcans qui recouvrent Vénus, bon nombre de scientifiques se sont par le passé, interrogé sur leur

activité potentielle. Néanmoins, la question restait largement débattue et n'avait pas encore trouvé de véritable réponse. Elle constituait ainsi un objectif important pour la sonde Venus Express qui a depuis 2006, fourni plusieurs éléments intéressants à ce sujet et suggérant un volcanisme toujours actif. En effet, elle a notamment détecté par infrarouge des coulées de lave au sommet d'un volcan, témoignant d'une récente éruption.

Des résultats à confirmer avec d'autres données

D'ailleurs, entre 1978 et 1992, la sonde Pioneer de la Nasa avait détecté une augmentation similaire de la densité moyenne en dioxyde de soufre, également suivie d'une baisse. "Une éruption volcanique peut agir comme un piston et faire bondir le dioxyde de soufre à ces niveaux", commente Jean-Loup Bertaux, co-auteur de l'étude publiée dans Nature Geoscience. "Mais des particularités de la circulation [atmosphérique] sur la planète, propriétés que nous ne comprenons pas encore entièrement, peuvent aussi mélanger les gaz et reproduire le même résultat", précise-t-il toutefois.

Si ces données fournissent de nouveaux éléments, il faudra donc encore attendre un peu avant de savoir si les volcans qui criblent la surface de Vénus sont toujours actifs ou non.

Ecrire des messages avec de l'eau, c'est désormais possible

Des scientifiques américains ont mis au point une expérience ludique qui permet "d'imprimer" durablement une forme sur une surface avec de l'eau. Le dispositif utilise en fait l'affinité de certains matériaux pour l'eau afin de créer ces "hydroglyphes".

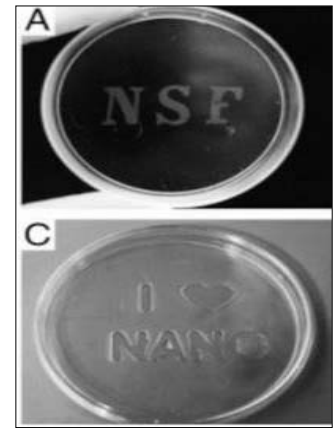
Est-il possible d'écrire avec de l'eau ? Si l'on posait cette question à des centaines de personnes, la plupart vous répondrait que non, tel quel, la chose est impossible. Et pourtant, c'est bien ce qu'ont réussi à faire des scientifiques de Harvard et des étudiants de la Merrimack High School. Au cours d'une démonstration, ces derniers ont présenté un concept tout à fait étonnant qui permet d'écrire réellement avec de l'eau et que les scientifiques ont baptisé "hydroglyphes". L'idée principale consiste en fait

à utiliser un pochoir (d'une forme choisie) pour transformer partiellement les propriétés hydrophiles d'une surface plane, autrement dit, l'attraction qu'elle possède pour l'eau. En versant de l'eau sur cette surface, le liquide suivra ses propriétés pour se répartir tout autour de la forme souhaitée, comme le montre la photo ci-contre. Plus concrètement, au cours de l'expérience, les participants ont placé une mousse autocollante (ayant la forme d'une lettre de l'alphabet, par exemple) sur le fond d'une boîte de Pétri. Or, cette dernière est par nature hydrophobe, c'est-à-dire qu'elle a tendance à repousser l'eau.

Une fois la mousse placée, les expérimentateurs ont installé le récipient sous une bobine Tesla. Un appareil permettant d'atteindre de très hautes tensions électriques,

qu'ils ont ensuite actionné, provoquant alors une étincelle violette accompagnée d'un bruit assez fort. Cette opération rend l'air conducteur et pousse l'oxygène à se combiner avec la matière plastique. Tout ceci rend alors la surface de la boîte de Pétri hydrophile (attirant l'eau)... sauf évidemment la surface masquée par la forme autocollante (laquelle est ensuite retirée).

Il suffit alors de verser de l'eau dans le récipient : le liquide investit la surface rendue hydrophile, s'écartant de la surface restée hydrophobe, délimitant ainsi la forme prédéfinie. Le message ainsi imprimé dans l'eau est bien visible, et peut le rester durant 1 mois. "J'ai testé [l'expérience] sur une boîte de Pétri, pour voir quel niveau de contraste on pouvait



créer entre l'hydrophilicité et l'hydrophobicité. A notre grande surprise, cela a généré de façon saisissante un bon contraste", a expliqué Philseok Kim, du Wyss Institute cité par LiveScience.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

HOLOGRAMME

Inventeur : Dennis Gabor Date : 1948 Lieu : Grande-Bretagne

L'hologramme est une photographie en relief utilisant les interférences produites par la superposition de deux faisceaux laser. Le physicien anglais d'origine hongroise Dennis Gabor découvrit en 1948 le principe de l'holographie en effectuant des recherches sur la microscopie électronique.



ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS


20h50



«Les maris disparus de Fatima : l'affaire Bendejon». Roger, bijoutier prospère et joueur invétéré, disparaît après dix ans de vie commune avec Fatima. Parti pour un voyage d'affaires au Maroc, Roger n'est jamais revenu. Une situation qui inquiète son frère. La belle Fatima a vendu les bijoux et le mobilier de son mari 500 000 euros ; «Une flèche en plein cœur : l'affaire Tellier». Vinciane Tellier rencontre Rémy Lecrenier, elle a 15 ans et lui 20. Neuf ans plus tard, la jeune femme met fin à une relation devenue conflictuelle. Quelques jours après, son corps est retrouvé sans vie, ainsi que celui de sa mère et de ses deux sœurs. Toutes ont été sauvagement assassinées

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ CHOCOLAT DE PÂQUES : GROS BUSINESS ET PETITS...


22h30



"1 Français sur 3 mange du chocolat tous les jours !" En France, l'an dernier, se sont vendues près de 400 000 tonnes de chocolat, soit un pactole de 2,7 milliards d'euros à se partager entre industriels du chocolat et artisans chocolatiers - «Pour Pâques et pour Noël, les marchands de chocolat sortent le grand jeu». En quelques semaines, grandes marques et petits artisans réalisent jusqu'à 50% de leurs ventes - «Quel chocolat nous vend-on ?» Quelle réalité se cache derrière des étiquettes pas toujours très claires, voire inexistantes ? Que signifie l'appellation «pur beurre de cacao» ? Comment différencier chocolat industriel et chocolat artisanal ?

COUPE DE FRANCE GUINGAMP/MONACO


20h45



Après avoir mis fin à la belle aventure des Cannois en quart de finale, Guingamp voit se dresser sur sa route l'ogre monégasque. Après une victoire écrasante face à Lens (6-0), les Monégasques avancent sans trembler vers une finale qui leur semble promise au Stade de France. Le club de la Principauté, dauphin du PSG en championnat, compte sur la Coupe de France en cette fin de saison pour enfin remporter un titre. Mais attention, devant leur public, les joueurs de Jocelyn Gourvennec auront à cœur de réaliser un exploit face aux stars de Monaco. La magie de la Coupe de France vaudra-t-elle opérer et venir contredire les pronostics ?

LE GRAND TOUR DU ROYAUME DE SIAM AUX TEMPLES D'ANGKOR


20h45



Ce numéro nous emmène en Asie, en Thaïlande et au Cambodge, sur les traces des rois bâtisseurs et des explorateurs du XIXe siècle. Avec Patrick de Carolis, le téléspectateur pénètre au cœur du Palais Royal, à Bangkok, en Thaïlande, avant d'ouvrir les portes du Wat Pho, le temple qui abrite le célèbre Bouddha couché. L'animateur prend ensuite le chemin de la ville de Nakhon Pathom, qui possède l'édifice bouddhiste le plus haut du monde, restauré par le roi du Siam Rama IV, avant de découvrir Sukhothai et Ayutthaya, deux anciennes capitales du royaume de Siam supplantées par Bangkok. Puis c'est sur les traces de l'explorateur Henri Mouhot que l'animateur nous emmène

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MANON LESCAUT


22h55



Dans une auberge. La foule flâne devant la façade. Des hommes boivent et jouent aux cartes... Les étudiants attendent que les filles finissent leur travail. Edmondo chante. Les filles apparaissent. Des Griex entre, mais il est mélancolique et ne se joint pas aux autres. Ils le taquent. Manon et Lescaut descendent d'un carrosse. Des Griex est enchanté par la beauté et la grâce de Manon. Il s'en approche lorsqu'elle entre dans l'auberge. Elle promet de le voir plus tard et s'éloigne. Les étudiants rient de lui, le montrent du doigt. Elle s'éloigne avec Geronte, lui aussi charmé par sa beauté. Des Griex apprend que Manon est envoyée au couvent par ses parents

POUIC-POUIC


20h45



De manière tout à fait inconsiderée, Madame Monestier a investi dans des champs pétrolifères - qui n'ont probablement jamais existé - sur les rives de l'Orénoque. Alors riche, la famille se retrouve au bord de la ruine. Léonard Monestier, homme d'affaires avisé, cherche à se débarrasser de cette concession. Loin de se laisser abattre, il cherche un pigeon à qui refiler l'affaire. Et justement apparaît Antoine Brevin, un milliardaire très intéressé par sa fille Patricia

PÉKIN EXPRESS : À LA DÉCOUVERTE DES MONDES INCONNUS À LA DÉCOUVERTE DU MYANMAR, UN PAYS QUI ÉTAIT...


20h50



«Pékin Express» revient pour une dixième saison. Et la route proposée cette année est unique : des pays parmi les moins visités au monde, des populations reculées aux dialectes singuliers, des coutumes ancestrales, permettant aux candidats de vivre une aventure exceptionnelle. Ce premier épisode débute aux confins des montagnes birmanes, à Man Lawae. Pour toutes les équipes, la Birmanie (ou Myanmar) est véritable choc culturel. Mais «Pékin Express» est aussi une course. Comme les précédentes années, les binômes ont un euro par jour et par personne pour se rendre à Ywa Ngan à 300 km de là. La dernière équipe arrivée est éliminée de l'aventure

LES EXPERTS VIRÉE ENTRE FILLES


20h50



Finn, Morgan et Sara partent toutes les trois pour un week-end entre filles. Elles souhaitent aller à Reno, mais tombent en panne près de la ville de Larkston. Finn y rencontre un mécanicien, Darryl. Leur soirée romantique tourne court quand il sort un couteau et menace de la violer. Elle se défend et le poignarde, mais le corps disparaît et elle est soupçonnée de meurtre. Morgan et Sara font ce qu'elles peuvent pour prouver son innocence. Ce faisant, elles découvrent que Darryl a violé et tué trois femmes. Au cours de l'enquête, Finn disparaît à son tour



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'idi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarjah : 0210000713000214 ché 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Irina Shayk

d'une Fashion Week à l'autre !

Irina Shayk était à São Paulo pour la Fashion Week. D'une Fashion Week à l'autre, le charme d'Irina Shayk est ravageur ! Elle compte parmi les stars de la "semaine de la mode" à São Paulo.



Lorie

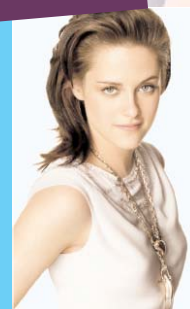
elle défend son dernière chanson !

Lorie, raillée depuis la récente parution du clip La Tamadance, censé booster les ventes de Tamagotchis en France, est finalement sortie de son silence afin de se défendre de vouloir

Kristen Stewart

Nouvelle couleur de cheveux !

Finies les longues mèches qui lui mangeaient le visage et lui donnaient un petit air de chien battu, Kristen Stewart a désormais les cheveux...orange !



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h32
Dohr	12h48
Asr	16h30
Maghreb	19h28
Icha	20h53

GRÂCE AU SYSTÈME AUTOMATISÉ D'IDENTIFICATION DES EMPREINTES DIGITALES

186 affaires élucidées par la DGSN

Les services de la Police judiciaire de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont traité, en mars dernier, 186 affaires criminelles d'atteinte aux personnes et aux biens grâce aux nouvelles technologies utilisées en matière de recherche et d'investigation criminelle, a indiqué lundi la DGSN dans un communiqué. Ces affaires ont été élucidées grâce au système automatisé d'identification des empreintes digitales (AFIS). Le commissaire divisionnaire, Djilali Boudalia, a pré-

cisé que les résultats positifs réalisés dans ce domaine sont dus aux technologies modernes utilisées par la DGSN pour lutter contre toutes formes de crime portant atteinte aux citoyens et à ses biens. Il a mis l'accent sur l'importance d'une coopération effective entre les citoyens et la police pour instaurer une action sécuritaire commune, ajoutant que les services de la Sûreté nationale sont mobilisés jour et nuit pour prendre en charge les plaintes des citoyens sur le numéro vert 15 48.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

27 morts et 1.395 blessés en six jours

27 personnes sont mortes et 1.395 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation routière survenus à travers le territoire national du 6 au 12 avril, a indiqué samedi la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 3 personnes décédées et 42 blessées, prises en charge par les secours de la Protection civile puis évacuées vers les structures hospitalières, suite à 18 accidents de la route.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues 16.753 fois dans les différents secteurs en réponse aux appels de détresses des citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques,

évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité, a souligné le communiqué. Concernant le secours à personnes, 9.930 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1.222 blessés traités par les secours médicalisés de la Protection civile, ainsi que 8.475 évacuations sanitaires. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 971 interventions pour procéder à l'extinction de 679 incendies urbains, industriels et incendies divers.

3.619 autres interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture+ de 3.222 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

NAUFRAGE D'UN SARDINIER À TIPASA

4 pêcheurs secourus, un 5^e porté disparu

Les gardes-côtes ont réussi à sauver, lundi soir, quatre marin pêcheurs après le naufrage de leur sardinier près des côtes de Hadjrat Nous à l'ouest de Tipasa, et tentent de retrouver le cinquième marin qui était à bord de l'embarcation, a-t-on appris auprès du groupement territorial des gardes-côtes.

Les quatre marins, assistés par la Protection civile et évacués vers l'hôpital de Sidi Ghiles se portent bien, selon la même source qui a affirmé à l'APS que des moyens matériels et humains ont été

mobilisés pour retrouver leur camarade. Les recherches ont été engagées en coordination avec les éléments de la Protection civile et des professionnels du secteur de la région. L'opération de sauvetage s'est déroulée vers 19h, une heure après que les recherches aient été déclenchées par les gardes-côtes suite à un appel de détresse lancé par les quatre marins âgés entre 20 et 35 ans. Les éléments du groupement territorial des gardes-côtes ont secouru le mois dernier trois pêcheurs près des côtes d'El Beldj.

APRÈS LES EFFETS INDÉSIRABLES D'UN VACCIN

Le pire évité pour des collégiens

Les effets indésirables apparus à Constantine sur une dizaine d'élèves après leur vaccination, mercredi dernier, contre la diphtérie et le tétanos sont un "incident mineur", a déclaré lundi à l'APS le Pr Djamel Zoughileche, du service d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP) du CHU Benbadis.

Indiquant que des "cas d'intolérance" à l'un des composants d'un vaccin "restent toujours possibles", le Pr Zoughileche a affirmé que sur les douze cas admis, mercredi dernier, aux services des urgences du CHU, quatre seulement demeurent sous observation. Il a souligné que leur cas "n'inspire aucune inquiétude".

Précisant que la campagne de rappel de vaccin, lancée par les services de la santé scolaire à Constantine, "a malgré tout été interrompue par mesure préventive", le Pr Zoughileche a précisé que des échantillons

du vaccin en cause ont été expédiés pour analyse au laboratoire de l'Institut Pasteur d'Alger. Il a souligné, à ce propos, que le résultat de ces analyses sera connu "dans une dizaine de jours", et qu'une enquête a été ouverte par les services de la santé de la wilaya pour établir "la traçabilité de ce lot de vaccin, depuis son acheminement d'Alger".

Mercredi dernier, 12 collégiens parmi les 54 élèves du collège d'enseignement moyen (CEM) Djamel-Eddine-El-Afghani, situé rue de Roumanie, avaient été victimes de complications post-vaccination, rappellent-on.

Ces collégiens, âgés de 11 à 12 ans, présentaient notamment des diarrhées, des nausées et des vomissements. Admis aux urgences, 8 d'entre eux ont quitté ce service après avoir reçu les soins nécessaires. La nouvelle avait créé une certaine panique parmi les parents d'élèves à Constantine.

PRIX PULITZER

La Bretagne et l'Amérique à l'honneur

Le quotidien britannique *The Guardian* US et américain *The Washington Post*, qui ont publié les révélations d'Edward Snowden sur l'étendue des programmes de surveillance américains, ont été récompensés lundi à New York par le prix Pulitzer. Ce prix est l'un des plus prestigieux en matière de journalisme et les journaux l'ont obtenu dans la catégorie "Service public". Le jury Pulitzer, dont la décision était très attendue, a choisi de récompenser les journaux, plutôt que les journalistes auteurs des articles, "pour un exemple distingué de service public méritoire, par un journal ou un site d'information". *The Guardian* US et le *Washington*

Post sont tous les deux récompensés d'une médaille d'or dans cette catégorie. Les journaux s'étaient faits le porte-voix des révélations d'Edward Snowden, un ancien consultant de la NSA (agence de sécurité américaine) sur l'ampleur des programmes de surveillance américains. Ces révélations, provenant de documents fournis par l'ancien consultant de la NSA, ont embarrasé le gouvernement américain et tendu les relations avec des pays alliés furieux de découvrir que Washington enregistrerait même les conversations privées de certains de leurs dirigeants. Elles ont aussi suscité un vif débat aux Etats-Unis sur les mérites et la moralité de tels programmes.

POUR UNE VISITE OFFICIELLE

Lamamra aujourd'hui en Arabie saoudite



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, est arrivé lundi soir à Riadh pour une visite officielle de deux jours en Arabie saoudite à l'invitation de son homologue saoudien, Saoud Al-Fayçal. M. Lamamra rencontrera lors de cette visite de hauts responsables saoudiens dans le cadre des concertations entre les deux pays. Les entretiens porteront sur les relations bilatérales et les voies et moyens de

les renforcer ainsi que sur des questions arabes, régionales et internationales d'actualité. La visite du ministre des Affaires étrangères en Arabie saoudite s'inscrit dans le cadre d'une série de visites dans des pays arabes qui l'ont déjà conduit au Koweït, en Irak, au Sultanat d'Oman et en Jordanie pour le renforcement des relations entre les pays arabes compte tenu du rôle majeur de l'Algérie dans l'action arabe commune.

DIALOGUE AVEC LES GROUPES ARMÉS

Le président malien renouvelle son offre

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a réaffirmé lundi à Dakar que son gouvernement était prêt à dialoguer avec les groupes armés, mettant cependant en garde la communauté internationale contre la "duplicité" de certains des mouvements. "La négociation était un objectif hier. Elle l'est encore plus aujourd'hui. Je renouvelle mon appel aux groupes rebelles et aux communautés du nord du Mali, que tous viennent, que nous parlions, que nous construisions ensemble le Mali", a dit M. Keïta, dans un discours devant les députés sénégalais. Les pourparlers avec les groupes armés se feront cependant "dans la préservation totale et sans équivoque de notre intégrité territoriale", a précisé le président malien, en visite au Sénégal de dimanche à mardi. Le Mali "n'est pas contre la négociation mais gardons-nous qu'on nous trahisse, (gardons-nous) de duplicités. Où est

la duplicité ? Pas du côté de Bamako mais du côté du MNLA", le Mouvement national de libération de l'Azawad (rébellion touareg), a-t-il dit. Les négociations entre le gouvernement malien et les différents groupes armés, notamment touareg, du nord du Mali ont repris timidement il y a quelques semaines, chaque partie accusant l'autre de ne pas respecter ses engagements. Les rebelles touareg ont été des alliés des islamistes armés qui ont occupé le nord du Mali pendant plusieurs mois en 2012, avant d'en être chassés par une intervention internationale, dirigée par la France et toujours en cours. Dans le cadre de cette intervention, le Sénégal a dépêché au Mali des troupes, qui seront renforcées dans les prochains jours, d'après des sources officielles.

DIPLOMATIE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur du Pakistan à Alger

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la "nomination de Qasim Raza Muttaqi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République islamique du

Pakistan auprès de la République algérienne démocratique et populaire", a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.